VOLUME XI. — WINNIPEG, MAN., MARDI 13 MAI 1924 — NUMERO 49

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LA SAISON EST UN PEU TARDIVE MAIS LES CONDITIONS SONT BONNES

Le premier rapport du Pacifique Canadien est optimiste — Il y a suffisamment d'humidité dans le sous-sol et avec une température normale, l'on peut compter sur un bon rendement

Le premier rapport agricole de la saison publié par le Pacifique Canadien mentionne le retard des travaux du printemps cette année. Ce retard est dû aux chutes de neige et de pluie pendant tout le mois d'avril, lesquelles ont rendu la terre trop humide pour être travaillée.

Cet état de choses a cependant une compensation. L'hiver dernier, la température a été particulièrement clémente et la chute de neige beaucoup plus légère que de coutume; de sorte que s'il y avait suffisamment d'humidité à la surface du sol, le sous-sol était sec dans presque tous les districts de l'Ouest.

La situation sous ce rapport est maintenant satisfaisante dans les trois provinces, à l'exception d'un petit territoire dans le sud-est de l'Alberta.

Date des semailles depuis 15 ans

Voici une liste des dates moyennes des semailles dans les provinces des prairies pour les dernières années:

Année	Manitoba	Sask.	Alberta
1908	20 avril	18 avril	12 avril
1909	28 avril	9 avril	24 avril
1910	10 avril	10 avril	4 avril
1911	12 avril	17 avril	17 avril
1912	14 avril	10 avril	10 avril
1913	20 avril	19 avril	10 avril
1914	18 avril	1 mai	12 avril
1915	12 avril	10 avril	8 avril
1916	23 avril	21 avril	15 avril
1917	25 avril	5 mai	17 avril
1918	8 avril	15 avril	1 avril
1919	25 avril	24 avril	1 avril
1920	3 mai	6 mai	5 mai
1921	23 avril	20 avril	5 mai
1922	16 avril	17 avril	14 avril
1923	6 mai	1 mai	1 mai

La superficie préparée pour cette année égale à peu près celle de 1923 et elle se décompose comme suit:

Manitoba

	1924	1923	% Aug.	% Dim.
Cassage	97,400	129,335	.	24.7
Jachère d'été	1,518,000	1,597,000	...	4.9
Labour d'aut.	2,815,000	2,996,000	...	.6

Saskatchewan

	1924	1923	% Aug.	% Dim.
Cassage	425,381	432,850	...	1.7
Jachère d'été	5,345,681	5,403,318	...	1.1
Labour d'aut.	483,128	667,065	..	27.6

Alberta

	1924	1923	% Aug.	% Dim.
Cassage	486,847	345,000	41.1	...
Jachère d'été	2,760,468	2,460,000	12.2	...
Labour d'aut.	225,000	225,000	...	...

Superficie totale préparée

	1924	1923	% Aug.	% Dim.
Manitoba	4,430,400	4,722,335	. .	6.2
Sask.	6,254,190	6,503,833	...	3.8
Alberta	3,472,315	3,030,000	14 6	...
Total	14,156,905	14,256,168	...	.7

Les chiffres définitifs dépendront naturellement de la quantité de labour de printemps que les cultivateurs seront en mesure de faire.

Assez de semences

Tous les districts ont suffisamment de semence pour satisfaire à la demande locale. Il y en a même un surplus considérable dans la Saskatchewan et l'Alberta et la plus grande partie a été envoyée dans l'Est. Dans le sud du Manitoba, une grande partie du grain de semence est ridé et manque de la vitalité nécessaire pour germer d'une manière satisfaisante. Le département provincial de l'agriculture a prévenu les fermiers des districts atteints par la rouille de ne pas semer le grain de cette sorte. Des dispositions ont été prises pour la distribution de semence pure.

Blé et seigle d'hiver

Le blé et le seigle d'hiver se sont bien comportés en hiver mais ont été retardés par la température défavorable du mois d'avril. La superficie ensemencée a été à peu près la même que l'année dernière. On ne signale la perte d'aucune récolte d'hiver de quelque étendue.

Main-d'oeuvre insuffisante

L'offre de la main d'oeuvre pour les travaux agricoles n'est pas égale à la demande. La pénurie est plus grande au Manitoba que dans les autres provinces. La demande augmente à mesure que les travaux avancent, mais les hommes ne s'engagent que pour les semailles seulement.

Bon état du sol

Dans toute la province le sol est en bon état, bien pourvu d'humidité, et les conditions se maintenant normales pendant toute la saison, les perspectives seraient favorables sous ce rapport.

On rapporte que le blé est déjà levé en un certain nombre d'endroits, mais la quantité de grain semée ne s'élève pas, en moyenne, à plus de deux à cinq pour cent pour toute la province.

A cause du retard de la saison, surtout dans les districts du sud, on escompte une augmentation de la superficie semée en lin.

Le blé Kata sera très en faveur cette année à cause de ses qualités de résistance à la rouille. On estime que 10 pour cent du blé total semé appartiendra à cette variété.

Nouvelles brèves

REGINA — La superficie totale sous signature au 6 mai était de 5,031,177 acres. Il ne reste plus qu'un million d'acres à recueillir pour atteindre l'objectif.

BRANDON, Man. — Le petit Peter Smith, âgé de trois ans, s'est noyé dans l'Assiniboine. Pendant qu'il jouait sur la rive, son chapeau a été emporté par un coup de vent dans la rivière. En essayant de le repêcher, il a perdu l'équilibre et est tombé à l'eau.

MOOSE JAW, Sask. — La petite Marie Guillaume, âgée de six ans, de Rowletta, Sask., est morte des suites des brûlures reçues pendant qu'elle râtelait les débris d'un feu de joie allumé la veille par des enfants.

REGINA — La police a fait deux arrestations qui lui permettent de croire qu'elle a mis la main sur une organisation qui avait organisé le vol des chevaux sur une large échelle dans la Saskatchewan.

DRINKWATER, Sask. — Paul Sanborn, enfant de trois ans, frappé à la tête par un cheval, sur la ferme de son père, est mort à l'hôpital de Moose Jaw.

BRIERCREST, Sask. — Myron Wenzel, dix ans, est tombé sous le disque qu'il conduisait, les chevaux ayant pris peur. Il est mourant à l'hôpital de Moose Jaw.

CODERRE, Sask. — Le quartier des affaires de Coderre a été détruit par un incendie. Les pertes sont évaluées à $50,000.

EDMONTON — Pour la première fois peut-être dans l'histoire de l'Alberta, la procédure dans une cause de petite dette a été conduite tout entière en français, sous la présidence du juge Dubuc.

REGINA — Ruben-A. Childs, 60 ans, est mort de la maladie du sommeil.

EDMONTON — La loi de contrôle des liqueurs a été proclamée samedi et la vente a commencé lundi à Calgary et à Edmonton.

REGINA — On estime que la superficie semée en blé sera réduite de 10 pour cent dans la province, à cause du retard de la saison.

MONTREAL — Le procès des sept bandits arrêtés pour le meurtre de la Banque d'Hochelaga s'instruira le 14 mai.

OTTAWA — On a fait une réception enthousiaste à l'arrivée de S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, qui venait de Rome où il a eu plusieurs entrevues avec Sa Sainteté Pie XI.

OTTAWA — Les anciens élèves de l'Université d'Ottawa ont décidé de former une association dont M. Henri Saint-Jacques, avocat, a été élu président provisoire.

La Sainte-Jeanne d'Arc à Québec

Québec — La colonie française de Québec se prépare à célébrer dignement la fête de sainte Jeanne d'Arc de nouveau cette année. La célébration a été fixée au 18 mai prochain. A cette occasion, une manifestation religieuse et civile aura lieu dans notre ville.

Une messe solennelle sera chantée à la suite d'une parade militaire, puis dans la soirée, il y aura banquet.

En visite dans l'Ouest



E.-W. BEATTY

Le président Beatty, du Pacifique Canadien, accompagné de Sir Herbert Holt et de F.-W. Molson, directeurs de la compagnie, fait en ce moment une tournée d'inspection des lignes de l'Ouest. Ils se rendent jusqu'à Vancouver.

DIGNITAIRES DE L'EGLISE

Deux prêtres du diocèse de Prince-Albert honorés par le Souverain Pontife

Prince-Albert, Sask. — M. l'abbé J.-H. Brodeur, archidiacre et procureur diocésain, est créé Protonotaire Apostolique, et M. l'abbé C.-J.-B. Bourdel, curé de Prud'homme et doyen du clergé diocésain, est élevé à la dignité de Prélat Domestique de Sa Sainteté.

M. l'abbé Joseph-Hormisdas Brodeur, né le 14 janvier 1877, à Marieville, Qué., du mariage de Paul Brodeur et de Malvina Breault, a fait ses études classiques, philosophiques et théologiques à Sainte-Marie de Monnoir. Ordonné prêtre le 20 décembre 1902, à Montréal, par S. G. Mgr Médard Emard, évêque de Valleyfield. A exercé le ministère dans le diocèse de Saint Hyacinthe (professeur au Petit Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir), de Providence, R. I., et de Fall River, Mass. Est arrivé à Prince-Albert le 29 juin 1922. Incorporé au diocèse de Prince-Albert le 29 juin 1922. Depuis, procureur à l'évêché et archidiacre. Nommé Protonotaire Apostolique "ad instar", le 6 mars 1924.

M. l'abbé Constant-Jean-Baptiste Bourdel, né le 21 octobre 1861 à Saint-Mars la Jaille (Loire-Inférieure) France, du mariage de Jean-Marie Bourdel et de Marie Lemaître, a fait ses études classiques à Châteaubriant et à Nantes, ses études philosophiques et théologiques à Nantes. Ordonné prêtre le 29 juin 1886, à Nantes, par S. G. Mgr Lecoq, évêque de Nantes. A exercé le ministère dans le diocèse de Nantes. Est arrivé à Prince-Albert le 10 août 1904. Incorporé au diocèse de Prince-Albert au commencement de 1915. A exercé le ministère dans la paroisse de Prud'homme. Nommé Prélat Domestique le 6 mars.

BONI PERMANENT AUX INVALIDES

Tous les partis sont d'accord pour leur octroyer les $900 par année qu'ils demandent

Ottawa — L'hon. Dr H.-S. Béland ministre des pensions et du rétablissement des soldats, parlant à un banquet des délégués de l'association des anciens soldats amputés, en convention à Toronto, a donné aux vétérans invalides l'assurance définitive que leur requête en faveur de la permanence de la pension et du boni actuels leur serait accordée par le gouvernement.

L'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, et M. Robert Forke, chef des progressistes, ont assuré les vétérans que toute requête de leur part pour la permanence du boni et de la pension sur la base de $900 par année recevrait le cordial appui de tous les partis de la Chambre.

Le Dr Béland a dit qu'après ces déclarations, il pouvait promettre, sans hésiter que leur requête serait accordée à l'unanimité quand elle serait présentée au parlement.

En recevant une délégation de six membres de l'association, le premier ministre Mackenzie King a confirmé la promesse du Dr Béland. Il a promis que la législation nécessaire pour établir la permanence des pensions serait présentée à cette session.

Jubilaire fameux

S. EM. LE CARDINAL MERCIER

Malines — Des milliers de personnes de Bruxelles, d'Anvers et de toutes les parties de la Belgique se sont assemblées à Malines lundi pour la célébration du jubilé sacerdotal du Cardinal Mercier, primat de Belgique. Toute la famille royale assistait en corps à la cérémonie.

LA SUPREMATIE DANS LES AIRS

L'exploit de Pelletier d'Oisy montre qu'elle appartient incontestablement à la France

Paris — Le lieutenant Pelletier d'Oisy, poursuivant son vol de Paris à Tokio, est arrivé samedi à Bangkok, capitale du Siam. Il a fait le trajet de Rangoon à Bangkok en cinq heures. Dimanche, il atterrissait à Saigon, ayant franchi en six heures les 485 milles qui séparent Bangkok de Saigon.

Les Portugais abandonnent

Simla, Inde Anglaise — On rapporte que les aviateurs portugais ont abandonné leur envolée de Lisbonne à Macao, Chine, à la suite d'un accident qui a détérioré leur machine.

Supériorité des Français

Londres — Les Anglais commencent à voir toute la signfication du remarquable exploit du lieutenant Pelletier d'Oisy. Ils y voient tout d'abord la justification de la prétention de la France à posséder les aéroplanes les plus rapides du monde.

L'aviateur français pilote une machine Breguet spéciale munie d'un moteur Deloraine. Ce que viennent d'accomplir cette machine et ce moteur français cause déjà un malaise dans tous les ministères de l'air d'Europe.

La France est supposée avoir commandé un grand nombre d'aéroplanes Breguet modèle XIX munis d'un moteur Deloraine de 360 chevaux, ce qui leur donne une vitesse de 157 milles à l'heure, même avec un chargement complet de munitions.

Redoutable machine de combat

Breguet perfectionne une machine plus rapide encore. C'est un avion de combat à deux sièges qui peut faire, chargé, 165 milles à l'heure. En se servant de ce nouveau type de moteur, d'Oisy a démontré que la flotte aérienne française rendrait presque à l'état d'impuissance toute autre armée ennemie existante. Ses aéroplanes de bombardement pourraient faire de 1,000 à 2,000 milles par jour et bombarder matin et soir presque chaque capitale du monde.

Elections générales en Colombie Anglaise

Victoria — Les élections provinciales auront lieu le vendredi 20 juin. La Chambre a été dissoute samedi matin, ce qui donne à peine six semaines pour la campagne électorale. Les conservateurs ont protesté contre tant de hâte.

Les libéraux sont au pouvoir dans la Colombie Anglaise depuis 1916. La législature qui vient d'être dissoute se composait de 47 membres: 25 libéraux 14 conservateurs, 7 indépendants, travaillistes et socialistes. L'un des six sièges de Vancouver est vacant. La nouvelle Chambre se composera de 47 sièges.

QUEBEC — La prochaine réunion de la Société Royale du Canada aura lieu les 19,20, 21 et 22 mai prochains, à Québec. Les séances seront tenues aux édifices du parlement et à l'Université Laval, salle des promotions. Le conseil général se réunira au Château Frontenac.

UNE REDUCTION IMMEDIATE DANS LES PRIX DES MACHINES ARATOIRES

Ce sera la conséquence logique de la réduction des droits que comporte le budget, déclare la compagnie Massey Harris

Toronto — La compagnie Massey-Harris, après une étude des modifications budgétaires, en particulier pour ce qui concerne les instruments aratoires, publie le communiqué suivant:

"Ce n'est que maintenant que nous avons pu arrêter avec une certaine exactitude l'effet probable sur les prix des instruments aratoires résultant des changements faits dans le tarif tels qu'indiqués par les résolutions et les amendements subséquents présentés par M. Robb, ministre suppléant des finances.

"Sur les machines pour la récolte, lieuses, moissonneuses et faucheuses, importées en Canada, le droit a été réduit de 10 à 6 pour cent; sur les machines telles que les herses, les semeuses, etc., de 12½ à 7½ pour cent; sur les batteuses, les chargeuses, etc., de 15 à 10 pour cent; et les voitures de ferme, de 17½ à 10 pour cent. Les Les nouveaux taux, actuellement en vigueur, représentent un minimum de protection et l'on croit qu'à part des marchandises qui entrent en franchise, les droits douaniers imposés sur ces instruments sont plus bas que ceux qui s'appliquent à toute autre catégorie de marchandises importées.

"Le manufacturier canadien d'instruments aratoires a été en une certaine mesure indemnisé de la perte de protection sur les objets manufacturés, par une modification du tarif douanier sur les matériaux qu'il emploie. Auparavant plusieurs matériaux portaient un droit plus considérable que celui des objets manufacturés et sous ce rapport l'industrie était paralysée.

"La déduction de ces droits ainsi que d'autres ajustements qui viennent d'être faits ont remédié à ces anomalies et quant à la Massey Harris, nous chercherons à nous faire un nouvel état de choses et donnerons au cultivateur canadien tous les avantages résultant des changements accomplis. Nous comptons qu'il fera tout en son pouvoir pour stimuler l'industrie canadienne en achetant des instruments de fabrication canadienne.

"Les dispositions du budget qui exemptent les instruments aratoires de la taxe de vente sont les mieux venues, et, combinées avec l'abaissement des droits douaniers sur les matières premières annoncé par les amendements du gouvernement, elle permettent maintenant au manufacturier de faire une réduction immédiate de ses prix. Quant à la Massey Harris (et nul doute que cela s'applique aux autres compagnies d'instruments agricoles) toute l'économie effectuée par l'abolition de la taxe de vente et la réduction des droits sur les matières premières sera portée au bénéfice du cultivateur sous forme de prix réduits".

Ce qu'en dit M. King

Ottawa — Le premier ministre King a fait le commentaire suivant sur la déclaration publiée par la compagnie Massey Harris:

"La déclaration de la compagnie Massey Harris justifie la prétention du gouvernement à l'effet que les changements effectués au tarif par le présent budget bénéficieront et à la communauté des cultivateurs et à l'industrie des machines agricoles.

"Si, tel qu'indiqué, les cultivateurs de notre pays se voient donner immédiatement le bénéfice de l'abaissement des droits et de l'abolition de la taxe de vente sous forme d'une réduction correspondante dans le prix des machines, il appartient à chaque cultivateur, selon les paroles de la déclaration publiée par la compagnie Massey Harris, de stimuler l'industrie canadienne par l'achat de machines de fabrication canadienne, et je crois que les cultivateurs le feront."

LES RADICAUX ET LES SOCIALISTES SUBMERGENT LE BLOC NATIONAL

Paris, les régions dévastées et l'Alsace-Lorraine sont avec Poincaré, mais le reste du pays est pour la politique du Bloc des gauches — Une majorité de plus de 100 pour l'opposition

Paris — Les résultats des élections de dimanche accusent une sérieuse poussée à gauche. Les socialistes et les radicaux ont fait des gains considérables; le bloc national perd sa majorité. La politique de Poincaré et du bloc national a été généralement endossée à Paris, dans les régions dévastées et en Alsace-Lorraine, mais la province, et surtout le midi, se sont prononcés en faveur des radicaux et des socialistes.

Position des partis

Les rapports, encore incomplets, donnent la position suivante aux différents partis:

Conservateurs, 19; Bloc national, 208; Radicaux, 186; Républicains socialistes, 20; Socialistes, 111; Communistes, 24; Douteux, 16. Total, 584.

En se basant sur ces chiffres, l'opposition aurait 341 élus et le gouvernement 227, soit une majorité de 114 pour l'opposition. Mais en réalité il y a 49 radicaux dissidents qui approuvent la politique étrangère de Poincaré.

Gains et pertes des partis

Voici les chiffres des sièges gagnés et perdus par les différents partis:

Conservateurs: gain, 2; perte, 17.

Républicains modérés: gain, 21; perte, 87.

Républicains de gauche: gain, 12; perte, 74.

Radicaux indépendants: gain, 9; perte, 23.

Radicaux-socialistes: gain, 61; perte, 15.

Républicains socialistes: gain, 12; perte, 12.

Socialistes unifiés, gain, 52; perte, 8.

Communistes: gain, 21; perte, 7.

La Chambre nouvelle comprendra 584 sièges. Il y avait plus de 2,700 candidats.

Quelques élus de marque

Edouard Herriot, maire de Lyon, chef des radicaux-socialistes, a été réélu à une immense majorité, de même que Briand. Malvy, l'ancien ministre condamné à cinq ans d'exil pour haute trahison pendant la guerre, est arrivé en tête dans le département du Lot.

Parmi les autres élus, à signaler: Louis Klotz, ancien ministre des finances; André Fallières, fils de l'ancien président de la république; Louis Dubois, ancien président de la commission des réparations; les deux anciens premiers ministres Paul Painlevé et Georges Leygue; Franklin-Bouillon, Reibel, Colrat.

Tous les membres du cabinet Poincaré qui se présentaient ont été réélus: Maginot, Le Trocquer, Lefebvre du Prey, Louis Marin, Capus, Daniel Vincent, ainsi que Raoul Peret, président de la Chambre.

Parmi les communistes élus, mentionnons: Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx; André Marty, l'ancien officier de marine condamné pour trahison; Marcel Cachin, directeur de l'"Humanité".

Candidats battus

Au nombre de ceux qui ont été défaits, on remarque: le général de Castelnau, le général Maunoury, Léon Daudet, chef des royalistes, les anciens ministres, Isaac, Gaston Vidal, André Lefèvre, de Lasteyrie, Georges Mandel, lieutenant de Clemenceau, le prince Joachim Murat, l'aviateur Sadi-Lecointe, André Tardieu, François Arago, Stanislas de Castellane.

Poincaré va-t-il démissionner?

On pense que Poincaré va démissionner immédiatement, mais sa démission ne pourra devenir effective que lorsque la Chambre se réunira et aura fait connaître ses tendances, en juin. Quant au président Millerand, il se trouve si intimement associé au sort du Bloc national, dont il fut le père en 1919, qu'il peut très bien lui aussi abandonner son poste, bien que la constitution le place au-dessus de la fortune des partis.

Le franc baisse

New-York — La défaite du cabinet Poincaré et le bruit de sa démission ont provoqué une baisse subite de 45 points dans le prix du franc français à l'ouverture de la Bourse.

Les journaux allemands jubilent

Berlin — Les élections françaises occupent une grande place dans les journaux, qui disent que la démission de Poincaré peut ouvrir une ère nouvelle dans les relations entre la France et l'Allemagne. "La France reconnaît enfin, écrit le "Berliner Tageblatt", que la politique de haine et de revanche de Poincaré ruinerait son pays isolé".

Qui succédera à Poincaré?

M. Poincaré ne peut démissionner avant la rentrée des Chambres, le 2 juin. Les noms mentionnés comme futurs premiers ministres probables sont ceux de Briand, Herriot, Barthou et Painlevé.

A L'ETRANGER

Louvain est citée à l'ordre de l'armée française

Paris — Par arrêté en date du 11 avril, le ministre de la Guerre et des Pensions cite à l'ordre de l'armée la ville de Louvain. Voici le texte de la citation:

"Cité martyre qui, du 25 août au 2 septembre 1914, a subi, sans raisons d'ordre militaire, toutes les horreurs de l'incendie et de la destruction et a vu livrer aux flammes la célèbre bibliothèque de son Université.

"Pendant cette tragique période de l'invasion allemande a supporté avec une force d'âme remarquable le pillage, le meurtre et les brutalités de toutes sortes, payant par ses souffrances un douloureux tribut à la cause du droit.

"A mérité l'admiration et la reconnaissance des alliés par la dignité et le courage de sa population."

Un directeur de la Propagation de la foi promu à l'épiscopat

Rome — Parmi les délégués qui prenaient part dernièrement à la réunion internationale de l'oeuvre de la Propagation de la Foi, se trouvait Mgr Joseph Freri, protonotaire apostolique, représentant les Etats-Unis. Avant de quitter Rome, Mgr Freri reçut de Sa Sainteté une lettre lui annonçant qu'en récompense de ses services pour l'oeuvre des Missions, il l'élevait à l'épiscopat avec titre d'évêque titulaire de Constance.

Mgr Freri, qui appartient par sa naissance au diocèse de Lyon, fit ses études ecclésiastiques à Saint-Sulpice, à Paris et à Rome. Il partit comme missionnaire en Arizona (Etats-Unis), il y a plus de trente ans, et en 1900, il prit charge de l'oeuvre de la Propagation de la Foi. Il a présidé aux développements considérables que l'oeuvre a pris dans ce pays.

La statue de Notre-Dame de la Marne

Paris — Des cérémonies religieuses se dérouleront le 9 juin, lundi de la Pentecôte, pour l'inauguration et la bénédiction de la statue de Notre-Dame de la Marne, due à l'initiative de Mgr Marbeau, évêque de Meaux, que la piété et la reconnaissance des fidèles ont élevée à la mémoire des héros connus et inconnus tombés sur les champs d'honneur.

C'est sur le plateau de BarcyChambry, à sept kilomètres de Meaux, à l'endroit où, à la veille de la première bataille de la Marne, se tenait l'état-major de l'avant-garde allemande, que se dresse le monument qui semble solliciter de loin un souvenir et une prière en faveur des Poilus morts au champ d'honneur.

Fêtes franco-polonaises à Nancy

Nancy — Une foule estimée à plus de 100,000 personnes a participé aux fêtes franco-polonaises. Le programme comprenait un service religieux à l'église du Bon-Secours où Stanislas Leszczynski, roi de Pologne de 1704 à 1735, est enterré. L'ambassadeur de Pologne y assistait.

PARIS — La célébration de la fête de sainte Jeanne d'Arc n'a pas revêtu cette année toute la solennité accoutumée parce qu'elle tombait le jour des élections générales.

PARIS — L'Académie française a fixé au 22 mai prochain la réception de l'abbé Henri Bremond par M. Henry Bordeaux.

LA SESSION FEDERALE

LA DISCUSSION DU BUDGET S'ETERNISE

Encore un libéral qui passe à gauche — Beaucoup de discours et peu d'idées nouvelles — M. Motherwell amuse la Chambre

Ottawa — L'autre semaine, la Chambre a vu un libéral, M. Marler, abandonner son parti et un autre, M. MacMaster, y revenir. Voici que l'incident se complique! M. Hudson, libéral indépendant de Winnipeg, rentre au bercail, mais M. Raymond, député de Brantford, en sort pour les mêmes raisons que M. Marler.

M. Raymond

M. Raymond proteste au nom de ses électeurs contre les répercussions possibles du tarif. A venir jusqu'à date récente, il a suivi le gouvernement sur la route nationale, mais il en est arrivé à une bifurcation et il décide de suivre la route de droite, parce que celle de gauche est pleine de fondrières et d'éboulis.

La réduction de la dette nationale est certainement l'un des excellents points du budget de cette année, mais si le gouvernement avait pu faire disparaître la taxe de guerre sur l'affranchissement des lettres, il aurait bien mérité du public. Il est impossible cependant de faire des éloges au ministre des finances pour ses résolutions budgétaires, surtout pour cette résolution particulière qui réduit les droits sur les instruments aratoires. Le Canada est destiné à souffrir des effets de ce budget.

Machines aratoires

Nous avons d'abord eu un droit de 2-3 sur les instruments aratoires, mais ce droit a diminué jusqu'au chiffre actuel. Et pour prouver que les réductions détruisent nos industries, M. Raymond cite les désastreux effets qu'eut la franchise sur la ficelle d'engerbage, fabriquée en 24 endroits ontariens, avant la franchise, et à trois endroits seulement après l'adoption de la nouvelle loi. Dès que les droits disparurent sur les tracteurs, $20,000,000 de tracteurs américains arrivèrent au pays.

Au temps des conservateurs, M. Cockshutt fut obligé de voter contre son parti qui était au pouvoir, pour protester contre la réduction des droits sur les instruments aratoires. En 1922, M. Raymond crut que le gouvernement avait atteint un minimum irréductible et c'est parce que le ministère va trop loin qu'il s'y opposera.

Il répond à M. Sutherland qu'il n'a jamais approuvé le programme libéral de 1919 et il déclare à l'hon. Arthur Meighen qu'au point de vue de Brantford toutes les réductions de droits sur les instruments aratoires sont mal vues de la population. L'agriculture est l'une des industries essentielles du pays et les instruments qui servent à produire les fruits de la terre sont les machines aratoires. Nos voies ferrées seraient aussi les premières à profiter de la stabilité du tarif.

Si les membres du groupe agraire réclament justice pour leurs produits, pourquoi blâmer les ouvriers d'exiger un traitement semblable pour leur travail. Il attaque M. MacMaster pour ses citations de Stuart Mills, disparu déjà quand le Canada a commencé à se développer. Le tarif n'est pas essentiel au progrès d'une nation. Ce n'est qu'un accident, puisque c'est une taxe. De plus, l'abolition des taxes donne toutes les chances possibles aux marchandises américaines qui entrent en compétition avec nos propres articles. M. Woodsworth, chef du pseudo-travaillisme, ne représente pas l'élément ouvrier du pays et le rapport de la conférence du conseil des métiers et du travail, à Winnipeg, en 1919, ne mentionne pas une seule fois le nom du député en question. Son amendement ne plaît certainement pas à tous les ouvriers du pays.

Il recommande l'organisation d'un comité d'enquête privé de pouvoirs législatifs, mais autorisé à étudier le tarif et la mesure de protection à accorder à toutes les industries.

L'hon. F.-J. MacMurray

Le procureur général trouve que le budget sauve le peuple des taxes trop lourdes. L'intention du cabinet n'est pas de causer du tort aux manufacturiers, mais d'édifier de solides industries. Il n'existe pas d'entente entre les libéraux et les progressistes et les réductions sont dans la tradition libérale.

Le chef de l'opposition lui demande comment il se fait que le gouvernement n'y a pas pensé auparavant, et le ministre répond que Rome n'a pas été bâtie en un jour. D'après lui, le tarif subira de nouvelles coupures. Il ne veut pas faire d'illusoires promesses, mais il sait que le cabinet cherchera à réduire le coût de la vie.

La protection a toujours été appliquée au détriment de l'ouvrier. Si cette assertion est vraie, dit M. Meighen, pourquoi le ministre des finances a-t-il augmenté l'an dernier les droits sur la soie brute? M. MacMurray répond que l'ouvrier ne porte guère de soie. Montréal n'a pas grandi par suite de la protection, mais par suite de l'échange constant des marchandises.

La réciprocité

Le procureur général ajoute que la réciprocité a longtemps été la politique des conservateurs et que Sir John Macdonald était en faveur du tarif réduit, mais les tories ont lutté contre la réciprocité en 1911, parce qu'elle pouvait nuire à quelques industries, tout en servant le Canada tout entier.

La politique des conservateurs n'est pas nationale, parce qu'elle ne donne rien à l'Ouest et peu de choses aux provinces maritimes. Les conservateurs ont failli dans l'Ouest, alors que les libéraux avec leur immigration ont sauvé les prairies de l'inactivité et de la mort.

M. Emmanuel d'Anjou, qui parle en français, s'attache surtout à une nouvelle charge vigoureuse contre M. Meighen.

La déclaration de la Massey Harris

On fait grand état, dans les cercles politiques, de la déclaration que vient de faire la compagnie Massey Harris à l'effet qu'elle tentera de passer aux fermiers en réduction de prix les réductions tarifaires du gouvernement. Cette déclaration, qui ne contient aucun blâme pour le cabinet, fait l'affaire du gouvernement. Si les grandes compagnies, comme la Massey Harris, ne protestent pas contre le budget Robb, les conservateurs perdront un de leurs meilleurs arguments.

Hon. W.-R. Motherwell

L'hon. W.-R. Motherwell, dans un discours humoristique qui a fait la joie de la Chambre, a dit que les conservateurs ont reçu de rudes coups sur le crâne depuis l'ouverture de la session: le discours du trône, les estimés, le budget, la déclaration Massey Harris et l'amendement travailliste.

Il est avantageux, dit le ministre de l'agriculture, que la position des partis à l'égard du tarif soit clairement définie. Le budget est "un budget réellement libéral". Les partis s'alignent pour une bataille sur le tarif et le budget est bon parce qu'il marque une ligne de démarcation entre les groupes favorables au tarif élevé ou au tarif modéré.

Déconvenues conservatrices

M. Motherwell cite des discours prononcés l'été dernier dans l'Ouest et où le chef de l'opposition déclarait que le cabinet King a établi un record de "perfidie politique unique au monde" et que "le nom du gouvernement est un opprobre dans l'Ouest". Voilà des choses qui ne sont pas gentilles, dit M. Moterwell. Elles jettent le trouble dans les esprits et d'ailleurs les conservateurs eux-mêmes n'y croient pas. Les conservateurs annonçaient que des événements formidables se produiraient à l'ouverture de la session; mais l'opposition ne s'est pas encore remise de la surprise que lui réservait le discours du trône.

Les estimés et le budget leur donnèrent deux autres rudes coups. Enfin la déclaration de ces fabricants d'instruments aratoires qui sont d'avis qu'ils s'accommoderont fort bien du tarif, a été le coup final pour l'opposition qui tentait de représenter l'industrie ruinée par le tarif.

Les conservateurs attendaient de présenter un amendement; mais ils oubliaient le quatrième parti, composé de deux modestes ouvriers, qui, en dépit des protestations indignées de l'opposition, obtinrent le droit de préséance. Tout cela est fort rude pour les conservateurs, veut bien admettre M. Motherwell.

Le résultat fut le discours du Dr Manion qui, avec beaucoup d'éloquence et de talent, "servit une série de déchets". Les conservateurs n'aiment pas le budget parce qu'il leur assène un coup de massue sur le crâne.

Pas vendus aux progressistes

"Nous ne nous sommes pas vendus aux progressistes, continue l'orateur. Seulement notre plateforme est semblable à la leur. En faisant notre politique nous faisons automatiquement la leur. Nous accomplissons graduellement ce que nous voulions établir soudainement en 1911. Nous disons à un groupe d'industries, qui ont été sur notre dos depuis cinquante ans: "Laissons-nous un peu en paix et tâchez de marcher sur vos pieds".

Un libéral libre

M. Pierre Casgrain, député de Charlevoix, a approuvé le budget Robb, mais il a refusé de se laisser lier par les interprétations qu'en font certains libéraux. Il s'est attaqué surtout à la déclaration de l'hon. Charles Stewart, qui a déclaré que le budget "sonne le glas de la protection". M. Casgrain refuse de se rendre solidaire de cette parole. Le programme du parti libéral, dit-il, approuve un tarif modéré, mais il n'admet pas le principe du libre-échange. Il insiste sur cete distinction essentielle qui, une fois admise, lui permet de louer le budget, lequel présente un surplus et réduit les taxes, principalement sur les instruments de production. Cette réduction de taxe sur les instruments lui semble l'essence de la politique tarifaire du cabinet King. Mais on ne peut aller plus loin, dit-il, sans nuire à l'industrie. C'est dans cet esprit qu'il approuve le budget, tout en refusant d'admettre les interprétations trop larges qu'on en donne.

M. Casgrain démontre que les conservateurs ont tort de prétendre que le tarif actuel est opposé aux principes de Sir Wilfrid Laurier. Si l'on accepte la définition que M. Casgrain a donnée du budget, on peut dire qu'il est tout à fait dans la tradition du grand chef.

NOUVELLES DE L'OUEST

Le Nord de la Saskatchewan est en faveur du chemin de fer de la Baie

Saskatoon — Huit cents personnes venues de tous les points du nord de la Saskatchewan, après avoir entendu plusieurs orateurs, dont trois de Winnipeg, ont adopté à l'unanimité le projet de l'organisation, à Saskatoon, d'une branche de l'association "Vers la Baie".

Les principaux orateurs de la réunion ont été: l'ex-maire Charles-F. Gray, de Winnipeg, président de l'association; le colonel R.-H. Webb; le Dr Anderson, président du parti conservateur de la Saskatchewan; le maire W.-H. Clare, de Saskatoon; Harris Turner, député de Saskatoon.

L'Ukraine vient s'approvisionner de chevaux au Canada

Moscou — On rapporte que la Banque Agricole d'Ukraine a l'intention de faire un premier achat de mille chevaux au Canada immédiatement et d'en faire d'autres vers la fin de cette année. Le total de ces achats s'élèverait à 30,000 chevaux. Des dispositions sont prises pour fournir des chevaux du Canada à crédit aux paysans pauvres.

Vive émotion théâtrale à Saskatoon

Saskatoon — Pendant qu'on jouait un drame sacré, "Naaman le Lépreux", devant une assistance considérable, dans le temple méthodiste de la troisième avenue, une épingle de sûreté, qui retenait le pantalon du principal acteur, céda brusquement. Une consternation générale s'empara de l'auditoire distingué et de nombreuses spectatrices eurent des attaques de nerfs. Le Lépreu s'esquiva de la scène et il s'écoula plusieurs minutes avant que les esprits et le pantalon eurent retrouvé leur aplomb.

Le Manitoba a maintenant dix fromageries

Le professeur Villeneuve, du département de l'industrie laitière, annonce qu'il y aura cette année au Manitoba dix fromageries en opération, contre quatre l'année dernière. Elles sont presque toutes dans des centres français: Saint-Pierre, Saint-Malo, Thibaultville, Abbéville, La Broquarie. Quatre nouvelles fromageries ont débuté ce printemps à Giroux, Saint-Georges, Toutes-Aides et Sainte-Amélie.

"La manufacture du fromage, déclare M. Villeneuve, est la plus ancienne des industries laitières dans la province. On fabriquait du fromage ici, comme entreprise industrielle, bien avant le beurre." Le prix peu élevé des surplus de lait et le prix comparativement supérieur du fromage font que l'industrie de la fromagerie progresse très rapidement au Manitoba.

La production de gaz naturel et de pétrole brut en Alberta

Edmonton — La production totale de gaz naturel dans l'Alberta, en 1923, a été de 6,135,260,000 pieds cubes, en comparaison de 5,863,439,000 pieds cubes en 1922. Sous ce rapport, l'Alberta vient immédiatement après l'Ontario, qui, en 1923, a produit 7,90,000,000 de pieds cubes.

La production totale de pétrole brut de l'Alberta, en 1923, a été de 6,559 barils, en comparaison de 5,525 barils en 1922. Le gaz naturel est maintenant fourni à quatre villes de l'Alberta.

Une coopérative pour la vente du miel au Manitoba

L'association des apiculteurs du Manitoba a décidé de former une coopérative pour la vente du miel. Elle espère obtenir ainsi de meilleurs prix et plus de satisfaction à tous les points de vue.

Cinq ans de pénitencier pour un ancien acheteur de grain

Régina — Jacob-A. Derkson, de Herbert, Sask., a été condamné à cinq ans de séjour au pénitencier de Prince-Albert, sur l'accusation d'incendie volontaire et de quinze abus de confiance.

Pendant l'automne de 1923, Derkson, qui était acheteur de grain à l'élévateur de la "Central Grain Co." à Herbert, émit des chèques pour du grain reçu de Henry Redekopp, fermier d'Herbert. Ces chèques couvraient environ 900 minots de grain et l'argent, environ $800, était supposé avoir été divisé entre les deux hommes.

Le 12 décembre, Derkson était informé par lettre que l'inspecteur viendrait le lendemain peser le grain dans l'élévateur. Sachant que le compte n'y était pas, il en notifia Redekopp qui, prétend-il, suggéra qu'on pourrait faire brûler l'élévateur. D'après les témoignages de témoins, Derkson et Redekopp étaient ensemble au village d'Herbert le soir du 12 décembre et de bonne heure le lendemain matin l'élévateur était rasé par le feu, avec une perte estimée à $25,000. Derkson a avoué qu'il avait versé du pétrole au pied de l'élévateur et y avait mis le feu sous les yeux de Redekopp.

Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan

Saskatoon — Les médecins suivants ont été élus comme membres du conseil des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan:

District 1, Dr R.-L. King, Prince-Albert; 2, Dr E.-R. Myers, Saskatoon; 3, Dr J.-F. Irving, Yorkton; 4, Dr B.-M. Bayley, Moose Jaw; 5, Dr D.-S. Johnstone, Régina; 6, Dr D.-W. Allen, Weyburn; 7, A.-W. Argue, Grenfell.

VANCOUVER — La police annonce l'organisation d'une filiale canadienne du Ku Klux Klan, à Vancouver.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 13 MAI 1924 NUMERO 49

Pensons seulement à bien faire aujourd'hui; quand le jour de demain sera arrivé, il s'appellera aussi aujourd'hui, et alors nous y penserons.
SAINT FRANCOIS DE SALES.

LA LIBERTÉ

Du point de vue national aussi bien que du point de vue constitutionnel, le bilinguisme — et j'entends par là la connaissance du français et de l'anglais — est au Canada une nécessité.
HON. L.-A. TASCHEREAU.

LES ELECTIONS EN FRANCE

On peut dire que le résultat des élections de dimanche dernier en France a été une surprise à peu près générale dans le monde entier. Si tous les observateurs s'accordaient à prédire une inclinaison à gauche, personne ne semblait croire qu'elle pût assumer des proportions au point de mettre en péril le cabinet Poincaré. Le Bloc national républicain avait, en effet, dans l'ancienne Chambre — et dans le pays, croyait-on — une majorité considérable. Pour lui ravir sa situation privilégiée, il fallait un revirement extraordinaire de l'opinion publique que les apparences rendaient peu probable. Toute consultation populaire comporte un élément d'incertitude qui semble avoir été poussé, cette fois, jusqu'à l'extrême limite.

Les vainqueurs de la journée sont évidemment les radicaux et les socialistes — autrement dit le Bloc des gauches — dont les gains formidables ont complètement submergé les cadres du Bloc national. Cependant il faut y aller avec beaucoup de prudence pour se risquer à apprécier la nature et l'étendue de cette victoire. A nous en tenir strictement aux chiffres et aux étiquettes que transmettent les dépêches, le gouvernement paraît irrémédiablement écrasé. Il se peut que tel soit le cas; mais pour quiconque a suivi un tant soit peu la campagne électorale, faite dans des conditions extrêmement confuses, étudié les programmes des partis et examiné la composition de certaines listes, il y a lieu de se montrer un peu sceptique au sujet des premiers résultats annoncés au lendemain du scrutin. Un grand nombre de candidats avaient sans doute pris position de façon claire et nette; mais d'autres n'étaient séparés de leurs adversaires que par les lignes imperceptibles à l'oeil nu et il est assez malaisé de dire exactement à quel groupe il convient de les rattacher. Une cinquantaine de radicaux élus sont des dissidents qui approuvent la politique de Poincaré: est-il juste de les ranger du côté de l'opposition?

* * *

A première vue — à l'étranger surtout — le Bloc des gauches passe pour l'adversaire irréductible du Bloc national et condamne tout ce que l'autre approuve, y compris l'occupation de la Ruhr et tout le programme actuel français des réparations. Or à l'exception des socialistes et des communistes, ces hommes de gauche revendiquent hautement le droit de la France à obtenir le paiement dû par l'Allemagne et à prendre les mesures nécessaires pour arriver à cette fin. N'est-ce pas Briand lui-même, l'un de leurs chefs, qui déclarait au cours de la campagne électorale que s'il avait été à la place de Poincaré, il n'aurait pas agi autrement que lui? Radicaux et républicains sont d'accord sur le but à atteindre; ils ne diffèrent que dans le choix des moyens à employer.

Le ministère radical-socialiste de demain poursuivra, avec de légères modifications, le programme actuel de Poincaré, car la France ne peut en adopter un autre en ce moment. Beaucoup de braves gens qui se paient de mots s'imagineront que la face du monde est changée parce qu'une équipe nouvelle gouvernera à Paris. Nos grands confrères anglais de Winnipeg et d'ailleurs pousseront peut-être même la condescendance jusqu'à ne plus entretenir leurs lecteurs de la "France militariste et impérialiste"; en bonne logique ils le devraient, puisqu'ils annoncent triomphalement qu'elle a reçu son coup de mort dimanche. Mais il est bon de rappeler que la politique étrangère d'un pays est ce qui survit le mieux à la débâcle des partis et à la chute des ministères. On l'a bien vu tout récemment en Angleterre. Il y a quelques mois, un cabinet travailliste y a pris la place d'un cabinet conservateur: s'est-on aperçu que le *Foreign Office* ait rien changé à ses traditions séculaires?

* * *

Le danger de la poussée à gauche pour la France vient d'un autre côté. Ce sont bien plutôt des problèmes de politique intérieure — et au premier plan la question religieuse — qui séparent les radicaux des membres du Bloc national. Poincaré s'était prononcé, bien qu'un peu tardivement, en faveur d'une politique modérée et de la paix religieuse; ce programme minimum lui avait valu l'appui de tous les catholiques qui acceptent le régime républicain, c'est-à-dire de la grande majorité des catholiques français. On sait que les radicaux-socialistes, au contraire, sont foncièrement anticléricaux. A part de rares exceptions, ils ont combattu âprement la reprise des relations avec le Vatican et il est certain que maîtres du pouvoir, ils ne seront pas tendres pour les congrégations religieuses.

Les quelques renseignements à notre disposition ne nous fixent nullement sur le sort des candidats catholiques. Au nombre des anciens députés non réélus, nous voyons figurer le général de Castelnau et M. Isaac, ancien ministre de Millerand, deux personnalités en vue de l'ancienne Chambre dont l'absence sera très regrettée.

Ces notes rapides n'ont pas la prétention de porter un jugement sur les élections françaises; elles visent simplement à mettre en garde contre certains commentaires hâtifs et intéressés de la presse anglo-canadienne. Dans quelque temps la situation s'éclaircira; mais il est probable que nous ne connaîtrons pas la position exacte des partis tant que ceux-ci ne se seront pas affrontés dans l'arène parlementaire.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

Un jeune Canadien français de la Saskatchewan obtient une bourse pour Paris

Régina — Trois étudiants de la Saskatchewan viennent d'obtenir du gouvernement de la Saskatchewan des bourses pour leur permettre d'aller continuer leurs études à Paris. Ce sont: M. Henri Turcot, B.A., de Saskatoon; Mlle Florence-H. Irwin, B.A., de Moose Jaw, et Mlle Hilda Neatby, B.A., de Saskatoon.

Ils ont été choisis sur une liste de dix candidats. Le comité des examinateurs comprenait: Sir F.-W.-G. Haultain, juge en chef; le lieutenant-gouverneur H.-W. Newlands; W.-C. Murray et le doyen Moxon, de l'Université de la Saskatchewan.

M. Henri Turcot, l'un des heureux bénéficiaires de ces bourses, est l'un des jeunes membres les plus en vue parmi le personnel enseignant français de la province. Il est actuellement professeur de langues à l'Université de Saskatoon, après avoir enseigné successivement aux écoles de Titanic et de Viscount. Nous sommes heureux de lui offrir nos sincères félicitations.

Instituteurs et gardiens d'école

Saskatoon — La commission scolaire de Rosthern, Sask., a réduit les salaires des instituteurs à $1,000 et décidé de retenir les services du gardien de l'école à $1,200 par année. Un certain nombre d'instituteurs ont immédiatement fait une demande en règle pour obtenir l'emploi de gardien.

Les Allemands ont l'oeil sur l'Ouest

Saskatoon — Les capitalistes allemands sont prêts à mettre la main au développement des richesses minérales, pétrolières et autres de la Baie d'Hudson, a annoncé le colonel Webb, membre du comité d'action de l'association "Vers la Baie". Les Allemands avaient offert de souscrire cent millions de dollars avant la guerre pour mener à bonne fin ce projet.

Depuis la guerre, dit le colonel, les Allemands ont de nouveau fait des avances aux capitalistes de Montréal, de Toronto et de Winnipeg, et les ont invités à constituer un syndicat. A présent, dit-il, la question qui se pose aux Canadiens est celle de décider s'ils laisseront les Allemands réaliser le projet, ou s'ils compléteront eux-mêmes le chemin de fer de la Baie.

Trappiste d'Oka décoré par le gouvernement français

Montréal — Au monastère des RR. PP. Trappistes d'Oka a eu lieu une cérémonie très émouvante dans sa simplicité. M. le baron de Vitrolles, consul général de France au Canada, a remis au Père Thomas, aveugle de guerre, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Le nouveau chevalier avait quitté la Trappe pour faire son devoir de Français au cours de la dernière guerre. La mort a épargné ce brave religieux, mais il a perdu la vue: c'est un grand mutilé de la guerre.

Journalistes élus députés en Italie

Les élections italiennes ont amené à la Chambre soixante-dix journalistes professionnels. C'est la première fois en Italie, et peut-être dans le monde entier, qu'on relève une telle proportion de journalistes députés.

La profession de journaliste n'est sans doute pas la plus mauvaise préparation à la vie parlementaire.

TRIBUNE LIBRE

Réponse du R. P. Morice, O.M.I.

M. le Directeur,

Votre dernier numéro contenait une petite lettre pour le moins étrange, qui me prenait à partie pour un article que je publiai il y a longtemps sur "La Colonisation et l'Ouest Canadien". Un curieux qui se cache sous le pseudonyme d'"Omer" m'y pose des questions qu'il doit savoir avoir eu leur réponse dans cet article. "De quoi se plaint donc le bon Père", demande-t-il. Mais c'est bien simple; je me plains de ce qu'on ait réduit à l'impuissance nos colonisateurs en les cantonnant dans le Québec, où on les fait travailler pour l'Abitibi et le Nouvel Ontario, au lieu de les laisser nous amener des colons comme autrefois. N'est-ce pas là ce que j'ai dit bien clairement dans l'article incriminé? Alors pourquoi cette question?

"Omer" veut bien m'apprendre charitablement qu'ils ne nous en amèneraient pas davantage s'ils donnaient des conférences dans leurs provinces respectives. Qui a jamais suggéré pareil procédé? Il ne faudrait pourtant pas prêter aux autres toutes les idées saugrenues qui peuvent vous passer par la tête.

D'après mon questionneur, il n'y a pas pour ces messieurs de meilleure place que le Québec, "à moins de les envoyer au Labrador"! Celui qui s'est rendu coupable de pareille ineptie ne doit guère avoir à coeur la colonisation de l'Ouest par les nôtres. D'ailleurs il se réfute lui-même lorsque, parlant de ces Canadiens qui s'en vont aux Etats-Unis, il demande: "Pourquoi nos missionnaires colonisateurs ne nous les amènent-ils pas, puisqu'ils sont sur les lieux?" Mais c'est précisément ce que je demandais moi-même! Il faut avouer que j'ai affaire à un contradicteur peu ordinaire, puisqu'il veut prouver que j'ai tort en faisant siennes mes propres plaintes. Ne voit-il pas que le séjour de nos colonisateurs dans le Québec est la mort de la colonisation canadienne dans l'Ouest?

En effet, pour lui poser moi-même une question, peut-il me dire, par exemple, combien de familles M. Ouellette, qui fit autrefois de si bon travail dans l'Alberta, a amené ou envoyé peupler les environs de son ancienne paroisse de Falher, encore ouverts à tout venant?

Je répète que, pendant que nos soi-disant colonisateurs font inconsciemment le jeu de ceux qui ne veulent pas de français dans l'Ouest, les étrangers nous envahissent et remplissent nos régions entières qui, sans le système néfaste inauguré à Montréal, pourraient devenir françaises comme celle que colonisa si bien certain abbé, alors qu'il n'était pas à la chaîne comme aujourd'hui. N'est-ce pas assez pour que le vrai patriote en gémisse, au lieu d'essayer de défendre ceux qui sont responsables d'une situation si lamentable?

Respectueusement à vous,
A.-G. MORICE, O.M.I.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le congrès des instituteurs canadiens-français du Manitoba

Plusieurs journaux ont fait écho à la convention de notre personnel enseignant, tenue récemment à Saint-Boniface, et en ont profité pour faire connaître à leurs lecteurs notre situation scolaire actuelle.

M. Omer Héroux écrit dans le "Devoir":

"L'Association sous les auspices de laquelle s'étaient réunis les congressistes a pour l'un de ses objets propres d'assurer, à l'école primaire, la permanence de l'enseignement du français — qui doit présentement se faire en marge de la loi — et ni le président de l'Association, ni le représentant des instituteurs, M. Antonio de Margerie, n'ont celé que tel est bien leur objectif constant.

"Les représentants du ministère de l'Instruction publique manitobain n'ont probablement jamais assisté à un cours de droit aussi poussé que celui que leur ont bénévolement donné, en définissant les droits des parents, de l'Eglise et de l'Etat, en matière d'éducation, l'Archevêque de Saint-Boniface et les autres orateurs catholiques de la soirée."

Après avoir cité de larges extraits des discours, notre confrère conclut:

"Ainsi l'on constate que les griefs diminuent, sans que les nôtres toutefois aient cessé de souffrir dans leur foi et dans leur langue, et l'on espère une détente.

"Si la situation s'est améliorée, si l'on peut compter qu'elle s'améliorera encore, il faut en renvoyer le grand mérite aux hommes d'énergie et de magnifique ténacité qui, archevêque en tête, ont maintenu là-bas les droits des pères de famille.

"Mais nous ne marchanderons point non plus notre hommage aux hommes publics qui, sachant réparer des injustices anciennes, serviront efficacement, avec la justice, les intérêts supérieurs de notre pays."

* * *

M. Charles Gautier, du "Droit", cite aussi copieusement nos orateurs et il termine par ces paroles bienveillantes:

"Il est une chose certaine; c'est que les Canadiens français du Manitoba sont résolus plus que jamais à faire respecter leurs droits et à faire instruire leurs enfants comme ils l'entendent, c'est-à-dire comme des Canadiens français, attachés à leur foi et à leur langue. C'est véritablement leur droit et personne ne peut le leur contester.

"Si la lutte scolaire est moins acerbe, si les sujets de griefs diminuent, s'ils peuvent entretenir sur l'avenir de leurs écoles des vues optimistes, ils ne le doivent qu'à eux, à leur persévérance, à leur esprit d'union, à leur patriotisme."

Une communauté vouée aux oeuvres sociales féminines

Montréal — A l'église Saint-Stanislas a eu lieu une impressionnante cérémonie, que présidait Mgr Georges Gauthier; c'était la profession religieuse de Soeur Marie Gérin-Lajoie, fondatrice de l'institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, institut voué aux oeuvres sociales féminines.

Mgr Gauthier, qui était assisté de M. l'abbé Charles-Antonelli Lamarche, curé de la paroisse, et du R. P. Samuel Bellavance, S.J., chapelain de la nouvelle communauté, a souhaité à la fondatrice d'imiter les vertus et le désintéressement de Jésus-Christ, dont la vie a été exclusivement au service de son Père céleste, le désintéressement de la sainte Vierge, qui lui a valu d'être la reine du ciel, et saint Joseph, qui a été un modèle de désintéressement parfait.

"Je compte sur votre institut, lui dit-il, pour diriger les oeuvres dans les paroisses de mon diocèse. Ayez confiance et soyez fidèle, et le reste viendra par surcroît: votre congrégation deviendra grande bientôt."

Dans la nef, on remarquait une foule de jeunes filles et de femmes et de nombreuses religieuses, principalement des Dames de la Congrégation Notre-Dame, qui s'intéressent tout particulièrement à la nouvelle communauté.

PELERINAGE EN EUROPE

Qui ne se rappelle avec émotion les splendeurs du Congrès Eucharistique International, qui eut lieu à Montréal en septembre 1910? Cette année, c'est en Hollande que seront tenues les assises solennelles en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie.

Le pays est admirablement choisi, puisque le catholicisme y fait chaque jour de nouveaux progrès et qu'on y admire un fort regain de vitalité religieuse. C'est une récompense et un espoir. Le zèle du Clergé séculier et régulier justifie pleinement cette espérance.

Amsterdam sera la cité privilégiée. Dans cette seule ville, il n'y a pas moins de quarante églises ou chapelles ouvertes maintenant au culte catholique.

La Hollande n'est plus la puissante contrée du XVIIme siècle, mais elle est encore l'un des plus grands états coloniaux du monde. C'est aussi, parmi les états européens, celui où il y a le plus d'instruction populaire et le moins de corruption des moeurs. Situé à l'extrémité du continent, occupé de son commerce et de ses colonies, il jouit en paix des fruits de son travail, avec la noble consolation de pouvoir se dire qu'aucun peuple au monde n'a conquis, au prix de plus grands sacrifices, la liberté de sa foi et l'indépendance de son pays.

Pourquoi ne pas visiter cette contrée heureuse et assister au XXVIIme Congrès Eucharistique? Déjà de grands préparatifs sont commencés, et tout fait prévoir un événement mondial de premier ordre.

Le Canada ne veut pas rester étranger à cette manifestation internationale. Nombreux seront les Canadiens qui prendront part à ces fêtes magnifiques et au triomphe de Jésus-Hostie. Les adhésions s'annoncent de partout et fervents sont ceux qui porteront à la Hollande catholique le salut fraternel du Canada.

Notre pèlerinage visitera les plus célèbres sanctuaires de France et d'Italie: Montmartre, Lourdes, Notre-Dame-de-la-Garde, Rome "le plus beau reliquaire du monde", la ville incomparable, dont Lacordaire disait: "Si quelqu'un est déjà allé à Rome sans éprouver le désir d'y retourner encore, c'est qu'il était indigne d'y séjourner une première fois."

Mais il est une petite Sainte merveilleuse, qui attire actuellement des milliers d'âmes autour de son tombeau à jamais glorieux.

C'est la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus. Les pèlerins iront aussi au Carmel de Lisieux rendre leurs hommages à la virginale Enfant et demander le secours de son "irrésistible" intercession. Ce sera la première fois qu'un pèlerinage canadien se rendra officiellement à Lisieux.

Juillet et août sont des mois de vacances. Il n'est pas de promenade plus utile ni plus agréable qu'un voyage en Europe. C'est une continuelle leçon de choses, et le meilleur moyen de parfaire son éducation. Quant à ceux qui ont déjà visité les "vieux pays", quelle joie que d'aller saluer à nouveau de vieilles connaissances! Quel profit à se familiariser davantage avec les chefs-d'oeuvre que l'on rencontre à chaque pas, à Londres, à Amsterdam, à La Haye, à Bruxelles, à Paris, à Strasbourg, à Lucerne, à Venise, à Milan, à Pavie, à Pise, à Gênes, à Florence, à Naples et surtout à Rome.

Dans cette dernière ville, Sa Sainteté Pie XI daignera recevoir le groupe canadien. Les pèlerins assisteront à la Messe du Pape et communieront de sa main. Pour chacun, ce sera un réconfortant souvenir et un gage de bénédictions pour les familles représentées, à ce moment-là, dans un même sentiment de foi et de piété filiale, aux pieds du Souverain Pontife, guide infaillible et père aimé des fidèles du monde entier.

La direction spirituelle de ce pèlerinage, qui quittera Montréal le 9 juillet à bord du "Melita" de la Compagnie Canadienne du Pacifique et reviendra au point de départ le 12 septembre prochain, a été confiée à M. l'abbé Joseph-N. Dupuis, docteur en théologie et en droit canonique, curé de la paroisse Saint-Eusèbe-de-Verceil.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements plus complets, de même que le programme-itinéraire illustré, pourront s'adresser aux organisateurs, MM. Thos. Cook et Fils, agence de voyage reconnue officiellement par des brefs de LL. SS. Benoit XV et Pie XI, 526, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal.

OUVRAGE D'IMPORTANCE NATIONALE PAR "UN PARKMAN CANADIEN" (1)

La critique littéraire est loin d'être aussi aisée que celle dont parle Boileau. Sans doute, ainsi que le proclame ce classique, il est bien plus facile de trouver à reprendre que de faire, de créer, et cela s'applique à tout travail, toute oeuvre d'art humaine. Mais lorsqu'il s'agit de rendre compte, par exemple, d'un livre, lorsqu'on doit le juger sommairement pour le bénéfice du public qui lit, comme il est difficile de ne pas tomber dans l'exagération, ou de ne pas donner dans une partialité résultat de causes personnelles! Tout en disant la vérité telle qu'on la conçoit, il faut, pour garder un juste milieu et en prévision de l'effet produit, donner à son blâme une teinte de discrétion que beaucoup de nos critiques littéraires paraissent ignorer.

Voici, par exemple, un ouvrage de tous points recommandable, bien que l'impartialité y découvre certaines petites taches à peines perceptibles. Le novice, ou le malhabile, louera bien, peut-être sans mesure l'ouvrage en général; mais il s'attardera aussi à mettre en relief ces petites peccadilles, qui prennent ainsi aux yeux du lecteur les proportions de montagnes au lieu de rester les grains de sable qu'elles sont et que le critique les croit lui-même. Quel sera le résultat de cette maladresse? La lecture du compte rendu une fois terminée, on ne pense qu'aux défauts signalés; les qualités réelles dûment mentionnées par le scribe maladroit en sont éclipsées et complètement oubliées. On gardera donc de ce livre une mauvaise impression, et l'on négligera de se le procurer.

Un autre défaut trop commun dans ce pays, surtout dans les journaux de province, consiste à ne pas observer les proportions et à traiter un volume de caractère plutôt éphémère, ou de simple intérêt local, absolument de la même manière qu'un ouvrage de grande envergure et qui doit rester. Ce manque de proportions dans la critique, cette exagération de l'importance d'un livre, cet oubli de son caractère réel, je ne puis m'empêcher de les trouver, si je les compare avec les appréciations décernées à une Histoire qu'un périodique français a appelé un "magistral ouvrage", dans les comptes rendus de certains volumes récents sur le Nord-Ouest canadien.

Cette Histoire, qui est incontestablement le plus important ouvrage à voir le jour en ce pays depuis celle de Garneau, a sans doute été saluée de sincères applaudissements par la presse canadienne, bien que quelques-uns de ses critiques ne paraissent pas l'avoir lue; mais on ne lui a guère accordé que des compliments plus ou moins stéréotypés. Aucun de ceux qui l'ont publiquement appréciée n'a, que je sache, même essayé d'appuyer ses dires sur la moindre citation. En sorte que les éloges qu'elle a suscités étant précisément ceux qu'on prodigue à des volumes qui n'ont aucun droit à lui être comparés, il s'ensuit qu'elle n'a pas reçu sa pleine mesure de justice.

Ainsi qu'un rédacteur de journal l'admettait il n'y a pas très longtemps, l'"Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien" n'a pas attiré toute l'attention à laquelle elle avait droit. A mon humble avis, on ne l'a pas assez différenciée des autres livres canadiens récemment publiés. On n'a pas montré comme on l'aurait dû que c'est un ouvrage qui restera et qui, d'ores et déjà, a sa place toute marquée à côté des Histoires de Garneau et de Ferland, bien qu'elle ne leur ressemble pas absolument. Ainsi que l'avançait dernièrement la plus grande revue ecclésiastique d'Amérique, ses liens de parenté avec les productions de Parkman sont plus patents, puisque, tout en restant d'une scrupuleuse exactitude, le R. P. Morice cherche évidemment plus à impressionner que les deux auteurs canadiens susmentionnés.

Il va à l'intelligence par le chemin de l'imagination; il pense à la mémoire, et veut graver les faits ou les choses en les accompagnant de détails qui frappent, en les peignant sous des couleurs voyantes, en leur donnant des traits qu'on n'oubliera point. En un mot, pour répéter la déclaration de la "Ecclesiastical Review" (avril 1924, p. 440), "le Père Morice est un Parkman canadien".

* * *

Appelé à donner de son grand ouvrage, dont la première édition française n'était que le squelette, une revue d'ensemble s'étendant à ses quatre volumes, je me propose d'éviter les généralités banales, et m'efforcerai de prouver par des citations le moindre de mes avancés, que l'auteur me permettra, je le sais, de rendre favorables ou discrètement défavorables selon l'impulsion de ma conscience.

D'abord, au point de vue matériel, l'"Histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien" ne contient pas moins de 1747 pages de matière à lire, format grand in-octavo, indépendamment des tables et d'une superbe bibliographie de 37 pages. Le papier en est supérieur à celui de presque tous les livres qui voient le jour en France; l'impression en est soignée, avec des caractères neufs et un minimum d'erreurs typographiques. De fait, si j'avais à dire toute ma pensée à ce sujet, j'avouerais qu'en la place de l'auteur j'aurais omis les listes d'errata qui se trouvent à la fin du dernier volume. Deux ou trois seulement des fautes d'impression signalées ne sont pas absolument évidentes.

L'ouvrage est fait de belles pages très pleines et de mine bien française, au lieu d'être hérissées de majuscules inutiles, comme certain récent volume sur l'Ouest, — forme d'anglicisme caché, dont plusieurs de nos auteurs ne soupçonnent même pas la nature dans leurs oeuvres. Les notes explicatives, ou simples renvois, y sont nombreuses et souvent très instructives. Ce n'est évidemment pas le P. Morice qui pillerait le bien d'autrui et profiterait de ses recherches sans en avertir.

Ses volumes sont en outre illustrés de 46 superbes photogravures hors-texte, de 57 fac-similés de signatures, de la reproduction, complète ou partielle, de 7 lettres autographes et d'une carte manuscrite, celle de Lavérendrye. Quoi d'étonnant, après cela, que cette Histoire se paie un prix assez élevé dans ces temps de vie chère où, comme disait naguère un prospectus anglais, celui des travaux d'imprimerie surtout "soars sky high", est monté jusqu'au ciel! Tout bien compté, les $11.25 qu'on demande pour l'édition brochée ($14.00 pour les quatre volumes reliés dos en cuir), sont d'un bon marché étonnant.

J'allais oublier un point de nature matérielle qui a pourtant son importance dans un livre d'histoire. Combien de fois, en des volumes analogues, ne nous trouvons-nous pas soudain déroutés, désorientés par l'oubli de la date où se passent les événements qu'on nous rapporte! Pour la trouver, il nous faut rétrograder, quelquefois bien loin, perdre à chercher un temps précieux, pendant lequel se coupe dans notre esprit le fil du récit, et partant disparaît l'intérêt qu'il peut offrir. Ce danger n'est pas à redouter lorsqu'on lit l'"Histoire de l'Eglise dans l'Ouest", puisqu'au haut de chacune de ses pages des chiffres très obligeants nous rappellent la date à laquelle se rattachent les faits que nous y lisons.

* * *

L'exécution mécanique est donc on ne peut plus satisfaisante. Que penser maintenant de la matière au point de vue historique? J'ai déjà, après bien d'autres, répondu implicitement à cette question. Il me faut maintenant préciser. Tout d'abord, la qualité qu'on cherche avant tout dans un livre de ce genre, l'exactitude, s'y trouve surabondamment. C'est à peine si deux ou trois avancés de moindre importance sur des milliers et des milliers peuvent prêter à la critique. Ainsi que l'écrivait le "Courrier de Saint-Hyacinthe", "la vaste érudition du R. P. Morice, ses connaissances universelles en font un historien des plus compétents. Il utilise toutes les publications parues depuis deux cents ans, il les a toutes vérifiées, critiquées et mises au point. Des notes nombreuses et très exactes corrigent les erreurs de ses devanciers". Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au mot "Erreurs" dans la table analytique du quatrième volume.

Mais ce qui pour moi donne à l'ouvrage en question un cachet tout spécial, et le place au-dessus même de celui de Garneau, ce sont ces spirituels croquis personnels, ces photographies morales qui, en quelques lignes d'une originalité achevée, peignent ses principaux héros — de véritables instantanés, pris au passage, qui nous les donnent tels quels, sans fard ni apprêt.

Quoi de plus juste, par exemple, que ce contraste entre le premier archevêque de Saint-Boniface et son successeur immédiat? Parlant de Mgr Langevin, le P. Morice écrit, page 231 de son troisième volume: "Esprit vif et brillant intellect, travailleur infatigable et patriote sans pareil, le nouveau prélat était un orateur sacré de premier ordre, en même temps qu'un tribun de grande envergure. C'était, en outre, un homme de caractère impulsif et primesautier, mais constamment dévoré du zèle le plus ardent pour les intérêts de l'Eglise et ceux de sa propre race. Dans sa manifestation extérieure, son activité allait former un

(Suite à la quatrième page)

(1) "Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien", par le R. P. Morice, O.M.I.; 4 vol. illustrés.

Un ouvrage d'importance nationale par "un Parkman Canadien"

(Suite de la troisième page)

contraste frappant avec les manières plus affables, les voies plus suaves et le tempérament plus rassis de son prédécesseur. Les idées étaient les mêmes et les aspirations identiques, mais elles devaient revêtir au dehors une forme différente. Dans l'un et l'autre cas, c'était l'or le plus pur; mais chez Mgr Taché, cet or était uniformément poli et partant très brillant, tandis que chez Mgr Langevin il était par endroits plus rugueux, c'est-à-dire se lustre inégal et d'aspect plus varié".

N'avons-nous pas dans ces quelques lignes comme un petit bijou, une miniature d'une ressemblance frappante? Mettons à côté le croquis que notre artiste crayonne à la hâte d'un des prêtres des deux prélats: "Pondéré et réfléchi dans tout ce qu'il faisait, le P. Allard semblait avoir pour maxime: "festina lente", ce qui ne l'empêcha pas de faire le bien, pourvu qu'on lui donnât le temps de le faire à sa manière" (II, 225). Cette simple phrase ne suffit-elle pas pour nous remettre en mémoire les manières graves et la démarche si caractéristique de cet homme qui parut ne s'être jamais pressé?

L'abbé R. Giroux vint avec lui dans l'Ouest. C'était, assure notre auteur, "un esprit droit, ennemi de la duplicité et innocent de ces roueries qui passent parfois pour des marques d'intelligence dans le monde" (Ibid., 226). Tous les anciens reconnaîtront là le premier curé de Sainte-Anne des Chênes.

De celui de Saint-Norbert, M. Ritchot, l'auteur nous trace un double portrait, physique aussi bien que moral. "De taille presque herculéenne et membré comme un athlète", dit-il, "il portait, sur un visage d'une mâle beauté, qu'allait bientôt partiellement voiler une grande barbe de missionnaire, une expression de bonté que semblaient démentir un peu des manières brusques, tandis que ses yeux, vifs et perçants, trahissaient une abondante provision de bon sens, sinon d'astuce, qui le destinait à réussir.

"Cette nouvelle recrue, dont le coeur ne semblait battre que pour Dieu et la patrie, devait avec le temps devenir comme le bras droit de son évêque, tandis qu'au dehors son originale personnalité, son aversion pour la duplicité des soi-disant diplomates et son amour pour ses enfants adoptifs ne pouvaient manquer de lui acquérir des sympathies, tout en lui créant ailleurs des ennemis" (Ibid., 170).

En venant à des temps plus rapprochés de nous, l'auteur juge ainsi un homme dont la carrière dans l'Ouest tint quelque peu du météore et qui fit beaucoup parler de lui, M. Bérubé: "C'était un homme capable et plus instruit que la moyenne de ses pairs, un lutteur à l'esprit alerte et au coeur de lion. De plus, il connaissait sa force et n'en faisait pas mystère" (IV, 73).

Passant maintenant des séculiers aux réguliers, le P. Morice nous présente d'abord son compatriote et confrère le P. André, homme "d'une jovialité bien française", paraît-il. Son portrait est tout à reproduire. "Il se faisait remarquer", ajoute notre historien, "par une franchise toute bretonne. Il n'avait de ménagements pour personne, mais aussi ne gardait jamais rancune à quiconque avouait ses torts. Par ailleurs, il semblait prédestiné par tempérament au service de ces races, encore dans leur enfance sociale, comme sont les sauvages d'Amérique; car, dans sa conduite avec ses administrés, il ne se contentait point de syllogismes lorsqu'il était question de convaincre: les arguments "frappants" étaient assez de son goût. Et pourtant pas un de ceux qui goûtèrent de sa bastonnade ne lui en voulut jamais" (III, 251).

D'après le même auteur, Mgr Grandin était, au contraire, un "coeur sensible à l'excès, (un) homme qui s'oublie pour ne penser qu'à ceux dont il est chargé, prêtre doux et humble de coeur, pénétré du sentiment du devoir et dévoré d'un saint zèle pour le salut des âmes. Sa vie avait été faite de dévouement, et ses longues années d'apostolat dans le nord peuvent être décrites comme une suite de sacrifices" (Ibid., 362).

Ces différents portraits ne sont-ils pas aussi fidèles que distincts les uns des autres? Autant faut-il en dire des suivants.

Le P. Gendre fut le "jovial ami du chrétien aborigène en formation". Le P. Rapet "avait l'âme tendre et l'esprit ouvert aux choses de l'esthétique". Le P. Rohr était un "prêtre zélé autant que patriote irréductible... (un) homme à opinions bien tranchées, qui ne se gênait pas pour les exprimer". De son côté, le P. Fouquet, l'un des pionniers de la Colombie Britannique, fut "regretté de tout le monde pour sa charmante bonhomie et son zèle vraiment inépuisable". Le défunt P. Gascon doit lui avoir un peu ressemblé, puisqu'on nous le donne comme "un bon et fidèle serviteur, (un) homme étranger aux égarements de la superbe aussi bien qu'aux habiletés de la ruse". Quant au vénérable Dom Benoît, notre historien le déclare avoir été "sans contredit l'esprit le plus philosophique, le penseur le plus profond et le travailleur le plus infatigable que l'Ouest ait jamais vu".

Les laïques ont aussi leur place dans cette galerie de croquis historiques. Pour commencer par un protestant, lord Selkirk était, au dire du P. Morice, "un homme à l'esprit noble et au coeur grand et généreux". Son contemporain, le catholique John Macdonell, nous apparaît dans ses pages "comme une figure unique, strict et consciencieux comme un moine, au milieu d'une tourbe d'officiers de traite dont la vie était un défi continuel à toutes les lois de la justice et de la décence", lignes dans lesquelles un portrait personnel tranche sur celui de tout un pays.

Plus tard, sir Joseph Dubuc nous est donné comme un "véritable chevalier sans peur et sans reproche qui personnifiait l'honneur; un magistrat aussi éclairé qu'incorruptible", tandis que son parent par alliance, le juge Prud'homme, nous est présenté comme un des "écrivains sérieux du Canada... un savant juge tout en restant un fervent chrétien et un gentilhomme accompli". Quant au Dr Hacault, c'était, nous assure-t-on, "un noble par l'intelligence plutôt que par la naissance", un "docteur en droit, journaliste, publiciste et avant tout (un) chrétien convaincu et écrivain convaincant".

M.-L. S.

(A suivre)

Chronique Scientifique

Le Brochet

Le brochet, — "pike" en anglais et "lucius" en latin, — a reçu beaucoup d'autres noms dans le reste du monde. Généralement, les désignations du brochet dans n'importe quelle langue se rapportent aux mots lance, pique, épée, — une arme redoutable quelconque; on veut même que "jack", son nom vulgaire anglais, soit un dérivé de "jaculum", mot latin qui veut dire trait.

Un naturaliste a écrit: "La dénomination du brochet en France, dans les temps anciens, était Lucius, nom de forme latine duquel sont dérivés chez nous les noms de Luce et de Lucie. Il est merveilleux de voir comme le brochet a figuré souvent dans les anciennes armoiries. Celui qui faisait figurer les brochets dans son blason voulait évidemment donner à croire que lui aussi était un terrible personnage capable de mordre vigoureusement."

Le brochet est trop connu partout pour que nous ayons à faire sa description ici. Avec ses mâchoires armées de 700 dents, sans compter les milliers et les milliers de petites dents en carde attachées au vomer, aux pharyngiens et aux arceaux des branchies, sa bouche, ou plutôt sa gueule, devient une véritable machine à dévorer. Aussi lui passe-t-il des milliers de petits poissons par jour par le gosier. Les herbes marines destinées à protéger ses victimes et leurs nids poussent assez vite heureusement sous l'action du soleil et de l'eau réchauffée, car sans cela toute la famille des poissons y passerait en quelques jours.

En pleine eau libre, dégagée d'obstruction, sa vélocité lui permet d'atteindre les proies les plus alertes. Tel qu'il est constitué, ses trois fortes nageoires rejetées près de la queue, il est un véritable poisson à hélice. Il va doucement, il chemine sur ses deux pectorales, en quête d'une proie; mais dès qu'il l'aperçoit, d'un coup de son hélice, il l'atteint à de grandes distances, et l'avale d'une bouchée, ou le croque à moitié, par tronçons. Rarement il la manque. Les dents du brochet étant renversées en arrière, toute proie qu'il saisit doit se rendre à l'estomac. Quelquefois on le voit se promener, tenant à la gueule un poisson énorme dont la tête rendue dans l'oesophage laisse pendre la queue du poisson avec une moitié du corps au dehors. Il attend que la partie engloutie soit ramollie pour aspirer le reste. Son effroyable gueule, toujours ouverte pour engloutir une proie, avale, absorbe, engloutit tout. Le fleuve ou l'étang est son champ de carnage et son garde-manger. Dans sa voracité insatiable, il ne distingue ni n'épargne les poissons de sa race. Le tigre, le lion, la vipère, le vampire sont excellents pour leurs petits; le brochet mange les siens. C'est le tyran de sa famille comme il est le fléau des fleuves et des rivières. On l'a surnommé "le roi des étangs"; il n'en est plus que le bandit. Il ne règne pas sur les eaux, il les dépeuple.

Si la gloutonnerie du brochet est sans rivale, sa chair est du moins excellente, et il semble que la délicatesse de ce poisson est en raison directe de sa grosseur. Lorsqu'il est jeune, on lui trouve beaucoup d'arêtes.

Comment pêche-t-on le brochet? En principe si on le pêche à la ligne, il faut se défier avant tout de ses dents, qui couperaient immanquablement une ficelle ordinaire. C'est à la corde filée, ou mieux encore au fil de laiton fin, qu'il faut recourir. Il mord à n'importe quel appât, mort ou vif. Il en a été capturé au ver rouge, même à un morceau d'étoffe rouge. Cependant il donne de préférence sur le poisson vif, la grenouille, des quartiers d'oiseau, sur des morceaux de lard. On dit que les "huahuarons" dévorent les petits canardeaux qui partent à la nage. Erreur! Pour un volatile avalé par les batraciens, il en est des centaines qui s'en vont au réfectoire du brochet.

MONTPETIT.

M. CRERAR ET LA HOME BANK

L'ancien chef progressiste témoigne devant le comité d'enquête

Ottawa — L'hon. T.-A. Crerar, ancien directeur de la "Home Bank", a rendu témoignage devant la Commission d'enquête. M. Eugène Lafleur, aviseur légal du gouvernement, a interrogé le témoin.

L'ancien chef progressiste a déclaré qu'il avait été choisi comme directeur de la "Home Bank", en avril ou en mai 1910. Le gérant de la succursale de Winnipeg, M. Machaffie, lui avait adressé l'invitation nécessaire. M. Machaffie lui avait annoncé que le colonel Mason, alors gérant général de cette institution, voulait qu'il en fût ainsi.

MM. John Kennedy et John Pearsse avaient déjà été choisis.

"Quelles étaient les attributions de votre comité?", demande M. Eugène Lafleur.

"De surveiller les intérêts de la banque dans l'Ouest. Nous n'assistions pas aux réunions des directeurs de Toronto."

M. Crerar ajoute que l'association dont il était le président, la "Grain Growers Association Co." avait acheté 1,000 actions de cette banque à $133 le coupon.

Les directeurs de l'Ouest

M. Lafleur lui demande ensuite quels événements ont procédé l'appel au ministre des Finances, et l'ex-directeur déclare qu'en octobre 1914, M. Machaffie lui avait communiqué certaines rumeurs disant que la banque était en mauvaises affaires à Toronto. Les directeurs de l'Ouest se rendirent à Toronto et constatèrent que les crédits aux fermiers avaient diminué, tandis que le coffre-fort était ouvert aux prêts en spéculation.

Les directeurs de l'Ouest insistèrent pour que les documents leur fussent remis et ils constatèrent que le prêt Frost s'élevait à un million et demi, celui de la Prudential Trust Co. à $500,000 et celui de Pallatt à $1,000,000. Quelques jours plus tard, après que le gérant Mason leur eut donné ces informations, ils apprirent que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'avait jamais endossé le prêt de la Prudential, comme on leur avait dit, et que le prêt Pallatt était d'un million et trois quart supérieur à ce qu'on voulait leur faire croire.

Les directeurs de l'Ouest ont été étonnés de trouver que leurs collègues de l'Est n'étaient pas au courant de ces prêts.

"Je déclare que nous avons demandé une inspection", dit M. Crerar. Il a été constaté que la succursale de Toronto n'a pas été inspectée. Les membres de l'Ouest croyaient que les membres de l'Est donneraient leur attention aux affaires de la banque. M. Crerar dit que le gérant général Mason était absent à l'assemblée de décembre 1915, pour cause de santé. Les directeurs de Toronto ne voulaient pas faire de changement dans la gérance durant son absence. Cependant, dit-il, nous avons quitté l'assemblée avec l'entente qu'un changement serait effectué au retour de M. Mason. Nous fûmes surpris d'apprendre qu'il n'avait pas été fait.

QUEBEC ELEVE DES MONUMENTS

Louis Joliet, Pierre Lemoyne d'Iberville et Jacques Cartier vont avoir leurs statues

Québec — Plusieurs manifestations patriotiques auront lieu à Québec au cours de l'été et de l'automne prochains, à l'occasion de l'inauguration de plusieurs monuments ou statues que le gouvernement provincial fait faire actuellement à la suggestion de la Commission des monuments historiques de Québec. Ainsi, le sculpteur Côté, de Montréal, a été chargé de faire la statue de Louis Joliet, qui, avec le Père Marquette, découvrit le Mississipi. Cette statue sera placée dans une des niches qui ornent la façade du palais législatif.

Une autre statue, celle de Pierre Lemoyne d'Iberville, sera installée en même temps dans une de ces niches. C'est le sculpteur Soucy qui est à faire cette statue. Le travail est très avancé, nous dit-on, et la cérémonie d'installation aura lieu au cours du mois de juin prochain.

Si on peut terminer le travail avant la fin des classes, comme c'est très probable, les élèves des écoles de cette ville seront tout spécialement invités à cette fête qui réunira aussi un bon nombre de personnages distingués.

A Jacques Cartier

Le principal événement sera sans doute celui de l'inauguration officielle du monument que le gouvernement élèvera à la mémoire de Jacques-Cartier. Le découvreur du Canada n'a pas de monument à Québec, si ce n'est celui connu sous le nom de monument Cartier-Bréboeuf, érigé en 1889 sur les bords de la rivière Saint-Charles, à l'endroit où débarquèrent Cartier et ses compagnons. La Commission des monuments historiques a suggéré au gouvernement d'élever un monument à Jacques Cartier et celui-ci a aussitôt accepté cette suggestion. De même que le monument Montcalm, sur le parc Montcalm, à Québec, est la reproduction exacte de celui élevé à Vestric-Candiac, le monument Jacques Cartier à Québec sera la réplique du monument élevé à Saint-Malo, en France, en 1905 et qui est l'oeuvre du sculpteur Georges Bareau.

L'inauguration de ce monument que l'on a l'intention de placer sur le parterre en face de l'édifice du parlement aura lieu en septembre prochain. Il se peut fort bien que l'on attende cette inauguration pour faire le dévoilement des deux autres statues.

Ce qu'un Américain pense de l'administration coloniale française

Londres — David-P. Barrows, ancien président de l'Université de Californie, qui rentre aux Etats-Unis après une étude de l'administration coloniale française, déclare que la France est en train de construire un empire africain surpassant en importance les domaines de Rome et de Carthage, et que la colonisation française peut aisément soutenir la comparaison avec les systèmes de colonisation des autres pays.

Le docteur Barrows, qui s'est embarqué sur le "Berengaria" à destination de New-York, a fait 9,000 kilomètres en Afrique, traversant le Sahara, explorant le Sénégal et le Niger, visitant Tombouctou et Dakar. Il prétend que les Français ont l'intention de faire de Dakar l'un des plus grands ports de mer du monde, à cause de la proximité des deux Amériques.

Le voyageur a ajouté qu'il avait été agréablement surpris de voir que l'administration coloniale française n'était pas aussi militariste qu'on voulait bien le dire, et, qu'à son opinion l'éducation et la civilisation des indigènes se faisaient sans brutalité.

Un conte par semaine

UNE VISITE AU TEMPLE

Etant médecin ordinaire des prisons, sur la demande des commissaires de service et en vertu d'un arrêté du Comité de Sûreté générale, je me rendis au Temple et visitai le petit Capet.

J'augurai mal de la santé d'un enfant qui, depuis l'âge de huit ans, privé d'air et d'exercice, avait vécu au milieu de larmes, secousses, de saisissements cruels, et dont on avait voulu altérer l'intelligence par la terreur et les mauvais traitements.

Les commissaires me confirmèrent que le jeune prisonnier avait eu à souffrir des brutalités du savetier Simon, qui, dans ses colères, le frappait, et souvent saisissait les chenets, les levait sur lui avec menace de l'assommer. Il l'obligeait à le servir à table, à trop manger, à boire encore plus et du vin que l'enfant détestait. Le petit Capet engraissait sans prendre de croissance. Une fois, sur son refus de boire, Simon manqua de lui faire sauter l'oeil d'un coup de serviette. Dépouillé de ses vêtements de deuil, le petit prisonnier avait dû revêtir la carmagnole et coiffer le bonnet rouge. Il lui fallait apprendre le chant des Marseillais, jurer contre Dieu, jurer contre sa mère. Il n'osait plus demander à la voir, il n'osait plus pleurer de peur d'être battu. Son sommeil était troublé chaque nuit par les appels furieux de ce Simon:

— Capet, Capet, approche que je te voie!

Quand, tremblant, à demi nu, le petit s'était approché, l'homme sortait la jambe de son lit, lui lançait un coup de pied qui le jetait sur le carreau et criait:

— C'est bon; va te coucher, louveteau!

Simon congédié, on installa un guichet et on cloua la porte. L'enfant, sans lumière, demeura seul, grelottant de peur et pourtant ne touchant pas la sonnette à portée de sa main, tant sa frayeur était plus grande encore des gens qui pouraient venir! La fenêtre, garnie de barreaux était cadenassée. Son lit resta six mois sans être remué; on ne lui changea pas de chemise et de bas pendant un an. Les puces et les punaises le dévoraient; ce qui lui restait de linge sur le corps en était plein. Il croupissait dans son ordure.

Je jugeai, sur cette information, que le petit Capet avait une très forte constitution pour avoir résisté.

— Enfin, me dirent les commissaires, la Convention plaça Laurent, puis Gomier auprès de lui. On lui enleva sa vermine, on lui donna des bains, on le changea de lit. Il eut de la lumière le soir. Ses poignets et ses genoux étant enflés, pour lui faire prendre l'air et l'empêcher de *se nouer*, on le fait descendre au jardin ou monter sur la tour, mais il demande tout de suite à rentrer. Maintenant qu'on lui chauffe sa chambre, il veut rester tout le temps auprès du poêle. Il ne parle plus jamais; son entêtement de mutisme date du jour où, peut-être l'ivresse, mais sûrement la violence de Simon, lui arrachèrent l'infâme et folle déposition contre sa mère.

On m'achevait ce rapport quand j'atteignis le seuil. Je traversai une antichambre assez propre, puis j'entrai dans la pièce où, à gauche, derrière la porte, se trouvait la couchette de bois, sans rideau. Le petit Capet était assis devant une table carrée, et machinalement, sans d'ailleurs y prendre aucun amusement, il pliait des cartes à jouer en forme de boites, de caisses, ou les disposait en châteaux.

Ma première impression fut bonne. L'enfant était vêtu d'un habit neuf à la matelot, d'un drap couleur ardoise. Son visage était charmant, quoique très pâle. Ses cheveux d'un châtain clair, très longs et bien peignés, effleuraient un col blanc. Il offrait encore les apparences d'un bel enfant.

Il ne cessa pas son jeu à mon entrée. Je m'approchai, et, après m'être efforcé de le persuader qu'on lui voulait du bien, je lui fis des reproches très doux sur son obstination à ne vouloir ni marcher ni parler. Lassé, ses doigts lâchèrent les cartes. Il m'écouta avec attention, me regarda de ses trop grands yeux qui exprimaient une infinie tristesse. Il ne répondit rien.

— Au moins, Monsieur, repris-je, faites-moi l'honneur de me dire ce que vous désirez. Des friandises peut-être... des joujoux, des oiseaux... ou bien un chien... ou mieux, un compagnon de votre âge: vous le choisirez vous-même.

Immobile, il continuait de me regarder avec son étonnante fixité, sans un mot.

J'insistai d'un ton plus convaincant.

— Je ne viens qu'apporter des adoucissements à votre situation, des secours à votre santé. Votre opiniâtreté à ne pas répondre m'afflige, Monsieur, et décourage d'excellentes intentions. Je vous prie instamment de rompre le silence.

Pas un mot, mais encore ce regard de tristesse infinie. Peut-être ne savait-il plus bien ce que c'était qu'un désir. J'eus à coeur de remplir ma mission de médecin; je lui dis d'une voix de commandement:

— Monsieur, ayez la complaisance de me tendre votre main.

Il se la laissa prendre. Je lui tâtai le bras droit et sentis une tumeur au poignet, une au coude. J'appuyai, mais il ne témoigna d'aucune douleur plus vive.

— L'autre main, Monsieur?

Je dus la prendre aussi. Ce bras-là n'avait rien.

— Levez-vous, Monsieur, je dois toucher vos genoux.

Il se leva dans un soupir excédé. Je constatai des grosseurs identiques aux genoux, et, debout, le petit prisonnier n'avait plus l'apparence d'un bel enfant. Les jambes longues et maigres, les épaules trop hautes et trop resserrées, le buste trop court indiquaient le rachitisme.

Dès que j'eus fini, il se rassit. Alors je le grondai:

— Réellement, Monsieur, êtes-vous si fatigué? Je vous demande de lutter contre votre apathie: c'est le seul moyen de rétablir votre santé. Puisque vous ne voulez plus parler, faites-moi signe au moins que vous suivrez mon conseil!

Pas un geste, mais toujours ce regard de tristesse infinie.

Ce silence commença de me troubler, et, si étonnante que me semblât une telle force d'âme chez un enfant de neuf ans, je conclus que la cause en devait être volontaire et provenir du motif que supposaient les commissaires. Je voulus absolument, fût-ce par une violente et douloureuse secousse, le tirer de ce mutisme propre à paralyser les meilleures volontés. Aussi, après avoir fait mine de sortir, je me retournai vivement, et, plongeant dans son regard qui ne m'avait pas quitté, je lui demandai brusquement:

— N'est-ce point depuis le soir où les violences de Simon vous ont fait outrager votre mère que vous vous êtes juré de ne plus jamais parler?

Il ne tressaillit pas, il ne devint pas plus pâle, car c'était impossible; il n'eut pas un seul cri d'angoisse ou de déchirement; mais la tristesse infinie de ses yeux se voila; dans ses prunelles limpides monta comme une vase de souvenirs remués. Et, tel qu'un blessé qu'on touche au vif de sa blessure, il ferma les paupières douloureusement, cacha son visage en ses petites mains maigres dans une pudeur charmante et puérile de ses larmes.

Je demeurai saisi de ma cruauté brutale, d'une cruauté qui venait de lui rappeler tout un passé d'horreurs. Et alors je sortis sans plus rien lui demander, sans savoir rien de plus, comprenant seulement que cette pauvre petite âme, par les hommes tant et tant de fois violée, cachait ce qui lui restait d'elle-même dans son dernier refuge: le silence — un silence que la mort allait rendre inviolable.

Charles FOLEY.

Page Féminine

Lire peu, mais bien

Nous nous faisons une gloire de lire beaucoup, mais combien d'entre nous peuvent se piquer de le faire intelligemment? Nous lisons, c'est-à-dire que nous dévorons des pages et des pages d'un livre à la mode, d'une revue en renom, d'une oeuvre classique peut-être, mais tout cela se loge à la diable dans nos cerveaux, quand nous devrions prendre le temps de noter les passages en relief, d'en faire autant de sujets d'étude, ce qui nous serait d'un immense avantage. Je concède qu'il y a des mémoires prodigieuses qui peuvent, après des mois, des années même, en voyant seulement le titre d'un livre, se rapeler l'intrigue qu'il contient, le caractère de ses personnages, en citer de longues phrases. Mais elles sont peu nombreuses. Aussi, je ne sache pas que l'esprit trouve son profit à la quantité d'oeuvres littéraires qu'on lui impose, mais bien plutôt à la qualité dont on le nourrit prudemment.

Un proverbe latin dit, je crois: "Je crains l'homme qui n'a lu qu'un livre." Il vous est arrivé, sans doute, de relire un volume que vous aviez beaucoup prisé. N'y avez-vous pas admiré la deuxième fois des beautés qui vous avaient échappé à première lecture, découvert un sens nouveau à certains passages? Et je gage que si vous le feuilletez une troisième fois, vous y ferez encore des trouvailles. L'homme qui n'a lu qu'un livre, j'imagine, a d'abord sagement choisi ses auteurs, il les a étudiés, médités et compris pour s'assimiler ensuite plus efficacement toutes les richesses qu'il en a pu extraire. Ses souvenirs littéraires sont classes avec tant d'ordre dans sa mémoire que celle-ci en porte les rangs serrés sans la moindre fatigue, si je puis m'exprimer de la sorte.

Et puisqu'il y a toujours avantage à rechercher la compagnie des gens d'esprit, il va de soi que la lecture sagement ordonnée est un puissant appoint pour l'écrivain. Il écrira d'autant mieux et d'un style d'autant plus pur que ses amis seront plus raffinés. Est-ce à dire que son originalité doit fatalement en être amoindrie? Pas le moins du monde, au contraire, elle sera enrichie d'idées plus abondantes, de tournures plus élégantes et d'expressions dont l'heureuse facilité le surprendra lui-même.

Puissent ces pauvres considérations contribuer à calmer chez plusieurs cette rage de lire à l'épouvante tout ce qu'elles peuvent et le plus qu'elles peuvent attraper, souvent au détriment de leur tranquillité et de l'accomplissement de devoirs sérieux!

JACQUELINE des ERABLES.

Le Mois de Marie

Marie Gardienne des Foyers

Heureuses les familles où règne la paix! C'est le plus désirable de tous les biens. Mais aussi rien n'est fragile comme l'union des coeurs.

L'histoire du passé nous apprend que l'image de l'Immaculée était une source de bénédictions, d'amour et d'harmonie dans les foyers chrétiens. Sa présence assurait la sécurité et le bonheur. Elle était surtout la consolatrice des mères. O mères, n'est-ce pas vous que la douleur atteint plus profondément? Votre coeur sensible ne se dérobe jamais aux sacrifices que Dieu demande, vous acceptez sans vous plaindre les humiliations et les labeurs, les tristesses et les abandons; vos yeux souvent s'emplissent de ces larmes qui coulent silencieuses et furtives; à vous les tendresses jusqu'à l'héroïsme et les dévouements jusqu'à l'immolation, à vous les meurtrissures et les anxiétés, les ingratitudes et les dédains.

Oh! alors où trouver un appui, un soutien, un modèle? Où trouver la résignation, le courage, la vertu? O mères, vous seriez les plus malheureuses des créatures, si la vision de la Virginale Mère de Dieu ne jetait ses limpides clartés dans la nuit de vos misères.

LES ENFANTS ET LES HISTOIRES

Dès que l'enfant peut parler et qu'il comprend le langage de ceux qui l'entourent, rien ne le charme ni le captive autant que le récit d'une "belle histoire".

"Il y avait une fois..." Ces mots ont un pouvoir magique dès qu'ils tombent dans de jeunes oreilles. Ils ont le privilège de tarir les pleurs capricieux, de fixer l'attention la plus fugace, de calmer souvent la nervosité la plus aiguë des enfants. "Il y avait une fois...!"

La même raison psychologique qui explique le goût très vif des enfants pour les images, explique l'intérêt qu'ils portent aux récits.

Une histoire est pour leur imagination un aliment de choix, et la plus belle des histoires est celle qui fait le plus travailler cette faculté.

Les parents doivent profiter de cette disposition naturelle des enfants. Nous sommes convaincu qu'ils pourraient inculquer à ceux-ci une foule de connaissances, s'ils s'attachaient à les présenter sous forme de récits.

Mais trop de parents s'imaginent que la période qui précède la scolarité peut, doit même être intellectuellement perdue pour les enfants.

On dit couramment que cette période doit être surtout consacrée à préparer les enfants à recevoir l'instruction primaire, et les plus avisés des parents agissent avec une prévoyance qu'il faut louer quand ils s'ingénient à perfectionner surtout les organes des sens qui serviront, au début, à l'acquisition des idées.

Nous applaudissons à ces idées, mais il nous paraît qu'à côté des exercices d'affinement des organes, on pourrait utilement placer des exercices de développement des facultés intellectuelles et des facultés morales.

On ne surveille guère alors le développement des facultés qui s'éveillent: on ne les guide pas, on les laisse en friche et... plus tard on se plaint de leur faiblesse!

Tous ceux qui s'occupent de l'éducation des jeunes enfants utilisent le goût très vif qu'ils manifestent pour "les contes et les récits".

Malheureusement, beaucoup ne comprennent pas tout le parti que l'on devrait tirer de cette disposition naturelle. Sans qu'ils se soient rendu compte de la raison psychologique de ce fait, ils savent que l'enfant prend intérêt à tout ce qui met en jeu son imagination, et c'est en réalité à cette faculté qu'ils s'adressent pour le... distraire, et non pour l'éduquer. Mais ils semblent ne point savoir qu'une différence très grande et très importante existe entre frapper "vivement" et frapper "violemment" l'imagination.

Aussi se plaisent-ils surtout à frapper violemment cette faculté et commettent-ils ainsi une faute pédagogique. Ils peuplent l'esprit des enfants d'être fantastiques: Croquemitaine, Barbe-Bleue, loups-garous, Lustukru, géants, fées, revenants parfois, que sais-je encore? D'ordinaire, à ces personnages méchants, cruels, ils font accomplir des exploits extraordinaires et invraisemblables. L'enfant prend intérêt à ces récits: la chose s'explique. Mais en définitive, cet intérêt ne produit aucun résultat dont on puisse se louer. La première nourriture intellectuelle qu'on offre à l'enfant est l'erreur, et à force de lui ressasser ces histoires effrayantes, on le prépare à être toute sa vie un timide.

Notre histoire nationale n'offre-t-elle pas le récit d'épisodes dignes et capables de plaire aux jeunes enfants? L'histoire naturelle ne peut-elle fournir mille sujets de récits variés et attrayants? Enfin et surtout l'histoire sainte n'est-elle pas une mine inépuisable de récits variés, propres à piquer vivement la naturelle curiosité des enfants?

Nous croyons, pour l'avoir remarqué souvent dans les familles et dans les classes primaires, que les enfants marquent une particulière attirance vers les récits bibliques, et une disposition spéciale à les retenir.

"Avant tous les jolis contes que vous lui direz pour l'endormir, répétez à l'enfant, pour tenir son âme en éveil, les divines histoires de l'Evangile, en prenant toutefois bien garde à la fatigue et à l'ennui, la pire des choses à cet âge-là".

L'action qu'un éducateur éclairé peut exercer sur les jeunes âmes par le moyen de ces récits est immense.

En illustrant des faits de l'histoire sainte les vérités religieuses et morales que l'on veut inculquer aux enfants, on assure à la foi de ceux-ci la base la plus solide.

De plus, l'enseignement qu'on leur donne n'est point un enseignement livresque, théorique, purement mnémonique: c'est un enseignement de faits, qui porte naturellement à l'action.

Or, il servirait de peu de connaître les vérités religieuses et morales, si cette connaissance ne devait avoir aucune influence sur la conduite. "La foi sans les oeuvres est une foi morte." Que les parents veillent donc à profiter de ce grand moyen d'éducation religieuse: qu'ils procèdent à une judicieuse sélection dans les récits de la Bible et de l'histoire sainte en tenant compte de l'âge des enfants et des circonstances particulières propres à renforcer l'influence de ces récits, et qu'ils les narrent alors à leurs enfants. Ceux-ci en seront charmés, et ce sera un charme aussi pour les parents, charme profond, indéfinissable, de voir les faibles intelligences s'ouvrir avides aux lumières des vérités religieuses, et les petits redire des: "Encore! encore!" jamais lassés.

Jacques HERDE.

MON CHIEN MUZILLAC

Vous connaissez mon chien? Muzillac est son nom.
Un corps de chien très beau sur quatre pattes fines;
Aux épaules portant crinière de lion,
De petites oreilles minces et malines,
Des yeux intelligents, brillants, doux à la fois,
Et tout pailletés d'or. Sa physionomie
Très mobile s'anime: il vous semble parfois
Qu'il va parler vraiment, alors qu'il vous épie.
Une fourrure fauve, ou plutôt d'un vieil or,
Mais d'or à reflets sombres, drue et bien fournie.
Comme un juge, ma foi! Eh oui! ou bien encor
Comme un grand avocat plaidant pour sa partie,
Il possède un rabat d'une belle blancheur,
S'étalant large et long, tombant sur sa poitrine;
Tache blanche au museau, entourant comme fleur
Son nez de chagrin noir; noir sur un champ d'hermine.
Une superbe queue: un panache à bout blanc,
Qui s'abaisse parfois et d'autres fois se dresse
Et se met à marcher de l'un à l'autre flanc.
C'est sa réponse à lui quand la main le caresse.

Le pauvre Muzillac, notre beau chien est mort!
Il n'avait que douze ans. Est-il mort de vieillesse,
Ou quelque mauvais coup l'a-t-il atteint trop fort?
Il était batailleur, avait quelque rudesse:
En somme, pas méchant. Il avait des amis,
Et quand venaient chez nous des bêtes malfaisantes
Son aboiement pressé semblait donner avis
Qu'il fallait du secours contre ces insolentes.
Tobie alors venait et ces deux bons copains,
S'élançant à la fois, chassaient la gent coupable
De ne pas respecter les champs de leurs voisins,
Vaches, cochons, chevaux en rupture d'étable.
En venir à bout seul Muzillac ne pouvait:
Le cheval a son pied, les vaches ont la corne,
Et le cochon lui-même a sa défense. Il sait
Que son groin menaçant s'avançant en bigorne
Est assez redoutable; et le chien en a peur.
Puis la voix du cochon n'est pas voix ordinaire,
En grognant, l'animal devient provocateur.
Que peut un pauvre chien tout seul en cette affaire?
La chose est plus facile avec un compagnon,
L'un se met à l'avant et l'autre par derrière.
"Que faire contre deux? Aller à la maison",
Se dit l'intrus. De suite il gagne la barrière
Sans demander son reste et détale au galop.
Seul le cochon proteste; il court, il souffle et grogne
Semblant dire en fuyant: "Je m'en vais, ils sont trop!"
Mon pauvre Muzillac faisait bien sa besogne.

Avait-il attrapé quelque coup de boutoir,
Ou bien un coup de pied? On crut au rhumatisme;
Il perdit la santé à faire son devoir.
Hélas! il vient un temps où s'use l'organisme.
Il fut à son devoir fidèle jusqu'au bout.
Il advint à la fin qu'il lui fut impossible
De monter l'escalier. Même, rester debout
Le forçait à crier sa douleur indicible.
Son regard de bon chien implorait du secours.
Quand nous nous efforcions d'adoucir sa souffrance
Nous trouvions un merci dans ses yeux de velours
Qui savaient si bien dire sa reconnaissance.
Mais comme il souffrait trop, on dut hâter sa mort.
A l'ombre d'un ormeau nous le mîmes en terre.
Pour lui, c'est tout; car de la bête c'est le sort.
Il se dissoudra là, au bord de la rivière.

Moins heureux que Vert-Vert, l'illustre perroquet,
Il n'a pas d'épitaphe;
Mais il a pour concert le chant du roitelet.
Je suis son biographe.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

Saint-Pierre-Jolys, février 1924.

L'EVANGILE

Quatrième dimanche après Pâques

(S. Jean, XVI, 5-14)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais parce que je vous ai ainsi parlé, votre coeur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité, il vous est utile que je m'en aille; car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement. Du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi; de la justice, parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus; du jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais elles sont en ce moment au-dessus de votre portée. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même; mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

Calendrier de la semaine

Jeudi 15 mai — S. J.-B. de la Salle.
Vendredi 16 — S. Ubald.
Samedi 17 — S. Pascal Baylon.
Dimanche 18 — Quatrième dimanche après Pâques.
Lundi 19 — S. Pierre Célestin.
Mardi 20 — S. Bernardin de S.
Mercredi 21 — Ste Estelle.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Le diocèse de Prince-Albert vient d'être honoré par le Souverain Pontife dans la personne de deux de ses prêtres les plus distingués. M. l'abbé Brodeur, procureur de l'évêché, a été nommé protonotaire apostolique et il devient en même temps vicaire général du diocèse. M. l'abbé Bourdel, curé de Prud'homme, a été nommé prélat domestique. Nos félicitations aux deux nouveaux dignitaires.

• • •

Bien que la mine du nord de la rivière n'ait pas encore donné de charbon convenable pour le marché, les promoteurs de l'entreprise sont plus confiants que jamais et ils sont en train de procéder à l'incorporation d'une compagnie, la "Little River Mining Co."

• • •

M. A.-J. Reynolds, gérant de la Banque du Commerce, représentera l'association des banquiers à la conférence économique de Régina les 13 et 14 courant.

• • •

M. l'abbé P. Nicolet, curé de Viscount, dont la santé laisse à désirer depuis un certain temps, va partir prochainement pour la Suisse, son pays natal, où il prendra un repos de six mois.

• • •

La question de l'école Pretty Lake, qui agite les esprits depuis sept années, va être enfin réglée, si l'on en croit certains rapports faits par des intéressés sur la visite de M. S.-M. Jean, du département de l'éducation de Régina.

• • •

M. Raymond Denis part aujourd'hui pour une tournée d'assurance sur la vie. Puisqu'il est avec la Sauvegarde même, nous sommes assurés qu'il reviendra sain et sauf. Nous lui souhaitons bon voyage et bon succès.

• • •

Mme Edmond Lefrançois arrive d'une visite chez M. Edouard Lefrançois.

• • •

Mlle Richard, de Richard, Sask., est en visite chez M. l'avocat Dolron.

ARBORFIELD

Les semailles sont générales dans notre district depuis le 8 mai. Le premier blé a été semé sur la ferme de M. Levasseur la semaine précédente. Le sol était déjà suffisamment sec, bien qu'un peu humide par endroits.

On sèmera plus d'avoine cette année. Depuis deux ans un bon nombre de cultivateurs en ont manqué, ayant cru plus avantageux de forcer sur le blé. L'expérience leur a démontré qu'avec l'avoine à 50 sous et le blé à 70 sous le minot, le fermier obligé d'acheter son avoine en est pour ses frais.

• • •

Mme François Généreux, de Joliette, P. Q., accompagnée de sa fille Antoinette, est en visite chez son fils M. Armand Généreux. Mme J. Roy, de Montréal, et son frère, M. Ernest Prénovost, de Trois-Rivières, sont aussi en promenade chez M. et Mme Victor Hudon.

VONDA

Les semailles battent leur plein dans Vonda. Ces jours derniers, le froid n'a pas arrêté nos vaillants laboureurs. Tous travaillent avec l'ardeur et le courage du pionnier, dans l'espoir de voir de meilleurs jours. Le "Wheat Pool" leur fait entrevoir aussi de meilleurs résultats pour cette année.

• • •

A notre grande surprise, il y a quelque temps, M. l'abbé Soyer, notre curé, nous a quittés. Dimanche dernier nous avions le plaisir d'entendre M. l'abbé Pierre nous annoncer sa nomination officieuse comme curé de notre paroisse. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous et nous attendons sa nomination officielle.

• • •

Nous apprenons que M. l'abbé Soyer est en ce moment à l'hôpital de Saint-Boniface, où il a dû s'arrêter pendant qu'il se rendait dans l'Est. Nous faisons des voeux pour l'amélioration de sa santé.

PONTEIX

Dimanche soir, le cercle dramatique de Willow Bunch est venu, après une course de 125 milles, nous donner une comédie intitulée: "Les vivacités du Capitaine Tic". Il nous a donné aussi une saynète dernier cri.

Chaque monteur de pièce a son poulain qu'il soigne et auquel il fait courir des petits galops d'essai. Le Dr Lavallée a de bons acteurs, capables de se faire valoir dans plusieurs genres, mais son Célestin Magis devrait être mis sans doute hors de course.

Il y a peu d'intrigue dans cette comédie et le trop cru avait été évincé, ce qui n'a pas empêché les spectateurs, pendant quelques heures, de rire à gorge déployée.

Une chose que n'indiquait pas le programme, c'est la réception royale que fit aux acteurs cette bordée de neige qui dura deux jours pleins.

Nous comptons que le Dr Lavallée nous ramènera bientôt ses acteurs, avec une pièce sérieuse, forte, profonde, humaine et qu'il délaissera ce comique "amuseur" qui n'instruit pas et glorifie souvent le terre-à-terre.

• • •

M. le curé Lemieux a pris, pour principe d'économie, de laisser son auto à Ponteix.

• • •

M. Daniel Saint-Julien, gérant local de la Revelstoke, a acheté une des belles résidences Fournier sur la rue Lannes, le futur boulevard du village.

• • •

Après de brillants examens à l'école normale de Régina, M. Gédéon Matte nous est arrivé samedi. Il prend la direction de l'école Royer. Il succède à Mlle M.-J. Day, qui passera les vacances chez ses parents.

• • •

Dieu nous met souvent dans l'occasion d'offrir nos sympathies dans ces deuils qu'il multiplie parmi les nôtres. Ceci nous rappelle que nous mourrons un jour. Je ne souhaite pas la mort à personne. Vivez longtemps, mais prenez garde de bien mourir.

• • •

Lundi dernier, nous avons inhumé Mme Veuve Raphaël Renaud, autrefois de Valleyfield, P. Q. Elle demeurait chez son gendre, M. Israël Bonneville, depuis le mois de janvier dernier.

• • •

Jeudi, malgré le mauvais état des chemins, l'église s'est remplie de nouveau à l'occasion des funérailles de Mme Jean-Baptiste Stringer, née Lamoline, décédée à l'hôpital, mardi le 5, munie des sacrements de l'église. Mme Stringer était âgée de 73 ans.

En avril 1888, la famille Stringer quittait Orgeo, Luxembourg, Belgique, pour Grande-Clairière, Manitoba. Vers 1894 elle se dirigeait vers Saint-Maurice pour grossir le noyau qui se développa dans la suite en une belle paroisse.

En 1914, M. J.-B. Stringer mourait presque subitement. Il laissait derrière lui l'exemple d'un homme de devoir et de foi. Un peu plus tard, son fils Henri visitait plusieurs centres français. Il cherchait un champ assez vaste pour ses entreprises. Son choix s'arrêta sur Ponteix où son beau-père, M. Donatien Lamotte, et son beau-frère Léon avaient des terres. Sa vieille mère, la chère défunte d'aujourd'hui, ne l'avait jamais quitté. Elle le suivit dans son nouveau domaine. Par son aide et ses encouragements elle stimulait le zèle des uns et des autres et quoique âgée, elle était, de toutes les corvées comme de toutes les joies familiales, la première à se dépenser, et elle y allait largement, de plein coeur.

C'est un deuil cruel pour ses onze petits-enfants qui l'entouraient. Le soir, au coin du feu, elle excellait à répandre ce baume consolateur des bonnes vieilles grand'mères sur tous les bobos d'un chacun.

Elle laisse, pour pleurer sa perte, ses deux enfants: Henri et Mme Pierre Blérot, de Redvers, et les familles Legros et Questiaux.

STORTHOAKS

Les semailles sont générales ici. La saison étant avancée, les cultivateurs ne sèmeront pas tout le blé qu'ils auraient voulu semer. Ils ont pour principe de ne pas semer ce grain après le 10 mai, car ils prétendent que le blé semé trop tard est sujet à la rouille.

• • •

M. l'abbé Thomas Handfield est venu de Montréal pour assister aux funérailles et chanter le service de son frères, Chas Handfield, secrétaire trésorier de notre municipalité. M. l'abbé Handfield est très bien connu ici; il a passé un an parmi nous voilà quatorze ans passés. Il a visité, pendant son séjour à Storthoaks, plusieurs amis, même les amis protestants, et a reçu un accueil chaleureux partout où il est allé. Lorsqu'il était venu ici voir son frère, il n'avait que 20 ans. Depuis il a fait son cours classique et est entré dans les ordres.

• • •

L'école Saint-Edmond a été réouverte le 1er mai, sous la charge de Mlle Houde, arrivant de l'école normale de Saskatoon. Nous lui souhaitons bon succès avec son école et un long séjour parmi nous.

• • •

Mgr Granbois, de Régina, est venu nous chanter la grand'messe à Storthoaks, dimanche dernier.

SAINT-LOUIS

La semaine dernière l'été nous semblait revenu, mais depuis... je ne sais plus que dire, car il ne fait pas chaud. L'hiver est décidément tenace; c'est, j'espère, son dernier effort! Partout le soc de la charrue déchire les flancs de la terre, afin que la semence lui soit confiée au plus vite. Seigneur, bénissez les travailleurs du sol, du plus grand laboureur à la plus humble jardinière, car Dieu sait si la mère de famille se donne de peine pour procurer à la table familiale les primeurs et les mille douceurs que son travail fait rendre au petit coin de terre qu'on appelle le jardin!

• • •

La mort fauche à Saint-Louis. Depuis la dernière correspondance, c'est d'abord Mme Louis Laferrière, née Alma Trottier, une bonne mère de famille décédée le 13 avril, à l'âge de 41 ans. Elle laisse pour la pleurer un époux et quatre enfants, dont trois en bas âge.

• • •

Le 22 avril, M. et Mme Albert Boucher, résidant à Hoey, avaient la douleur de perdre leur fils unique, Lionel, âgé de 15 mois. M. Boucher est le préfet de Saint-Louis. Cette mort, survenue à un âge si tendre, rappelle ce mot d'un penseur: "Ceux qui meurent jeunes sont aimés de Dieu."

• • •

Le 3 mai, avec une parfaite soumission à la volonté de Dieu, patience et résignation, muni de tous les secours de notre sainte religion, s'éteignait un de nos bons vieux citoyens de Saint-Louis, dans la personne de M. Jean-Baptiste Branger. Il laisse son épouse, née Marie Lenoir, trois fils: Baptiste, Félix, Calixte, et deux filles: Mmes Aguess, de Domrémy, et Joseph Cochet, de cette paroisse; en outre 19 petits-enfants, dont un, Félix, est étudiant au collège des Jésuites à Edmonton.

Originaire de la Loire-Inférieure, France, il y a 31 ans que cette famille est venue s'établir à Saint-Louis. Elle a su par son travail et son économie se créer une honnête aisance. Nous pouvons dire que M. Branger ne comptait que des amis. Chrétien modèle, qu'il fit beau ou mauvais, rien ne l'arrêtait quand il s'agissait d'accomplir ses devoirs religieux. Père de famille exemplaire, il jouissait d'une excellente réputation.

Aux familles en deuil nous offrons l'expression de nos regrets et de notre sympathie les plus sincères.

• • •

De passage au milieu de nous, M. Raymond Denis, de Vonda.

DRUMHELLER, Alta — James-A. Hazlett, 43 ans, a été précipité sous le disque, ses chevaux ayant pris le mors aux dents, et est mort des suites de l'accident. Il laisse une femme et quatre enfants.

GRAVELBOURG

Dimanche dernier le 4 mai, à une assemblée de l'association Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg, les membres du bureau de direction ont été élus comme suit: Président honoraire, S. G. Mgr Mathieu; chapelain, M. l'abbé Charles Maillard; président actif, M. le juge Alphonse Gravel; 1ers vice-présidents: MM. Napoléon Aussaut et Elphège Gauthier; 2me vice-présidents: MM. John Peltier et Georges Hébert; secrétaire, M. Emile Dorais; trésorier, M. Paul Saint-Arnaud; directeurs: MM. Charles Lemoine, Joseph Bertrand, Albert Viens, Napoléon Mercier, Louis Braconnier et Syvère Mailhot.

A la même réunion il a été décidé de donner une médaille d'or au Collège comme prix de français, et une autre au couvent comme prix de littérature française. De plus, des comités ont été nommés en vue de la célébration de la fête de saint Jean-Baptiste à Gravelbourg le 24 juin prochain. A l'unanimité, il a été voté que 25 pour cent des recettes de la fête irait au profit de l'église et que les recettes de la séance seraient données au Collège.

Visiteurs

M. l'abbé Emile Dubois, curé de Laflèche, M. l'abbé Jules Bois, curé de Meyronne, M. l'abbé F. Magnan, curé de Ferland; M. l'abbé Adélard Leclaire, vicaire à Meyronne; M. l'abbé D. Saint-Cyr, vicaire à Laflèche, étaient ici dimanche soir lors de la séance du couvent.

Deuil

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. S. Saint-Germain, de Forget, Sask., père de M. Wm Saint-Germain, marchand de Gravelbourg. Nos plus sincères condoléances à cette famille éprouvée.

REGINA — On compte qu'une vingtaine de groupes seront représentés à la conférence économique qui doit avoir lieu aujourd'hui et demain à Régina, à l'instigation du président des "Grain Growers".

LE MARCHE

13 MAI 1924

Bouvillons—
Excellents .... $6.75—$7.00
Bons .... $5.75—$6.50
Moyens .... $5.00—$5.50
Ordinaires .... $4.00—$4.75

Bouvillons engraissés—
De choix .... $5.00—$5.50
Bons .... $3.75—$4.75

Bouvillons à engraisser —
Bons .... $3.00—$4.00
De choix .... $4.25—$4.50

Boeufs—
Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taureaux—
De choix .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $1.75—$2.00

Taures de boucherie—
De choix .... $6.00—$6.50
Assez bonnes .... $4.75—$5.75

Taures à engraisser—
De choix .... $3.25—$3.50
Bonnes .... $2.50—$3.00

Veaux—
De choix .... $8.00—$10.00
Bons .... $6.00—$7.00
Ordinaires .... $3.00—$4.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $5.00—$5.50
Bonnes .... $4.00—$4.75
Ordinaires .... $3.00—$3.75
Pour conserves .... $1.50—$2.75

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $5.00—$8.00
Moutons ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux bons .... $10.00—$12.00
Agneaux ordinaires .... $6.00—$9.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Lourds $7.53½
Très lourds $6.85
Lourds $6.10
Très lourds $5.35
Légers $6.60
Inférieurs $3.35
Truies No 1 .... $5.35
Truies No 2 .... $4.25
Verrats $1.85

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .28

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .21
Premiers .... $ .19
Seconds .... $ .16
Fêlés .... $ .13

Pommes de terre—
Nouvelles. Le minot .... $ .90—$1.00

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.60

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.60

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.60

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.60

Alimentation—
Son. La tonne $21.00
Gru. La tonne $21.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.65

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition.
Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $17.00
Mil. No 2 .... $15.00
"Red Top" No 1 .... $14.00
"Red Top" No 2 .... $12.00

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 12 mai 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 6 mai	Merc. 7 mai	Jeudi 8 mai	Vendi. 9 mai	Samedi 10 mai	Lundi 12 mai
Blé No. 1 Nord	1.03¾	1.02¼	1.02	1.02⅜	1.02⅝	1.01¾
2 Nord	1.00¾	.99¾	.98¾	.99⅜	.99⅛	.98⅜
3 Nord	.97¾	.96¼	.95⅜	.96⅜	.96½	.95
Avoine 2 CW	.38¾	.38½	.38¼	.38⅞	.38½	.38⅜
3 CW	.37	.36⅜	.36½	.36⅞	.36⅛	.36⅜
Orge 3 CW	.63⅛	.63⅝	.62¾	.63½	.63⅛	.62¾
4 CW	.58⅛	.58⅜	.57¾	.58⅜	.58½	.57⅜
Lin 1 NW	2.18½	2.18	2.15⅛	2.16⅞	2.16⅝	2.16
2 CW	2.14½	2.14	2.11⅜	2.12⅞	2.12¾	2.12
Seigle 2 CW	.65½	.64⅜	.64⅛	.64⅞	.64½	.64⅜

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 6 mai	Merc. 7 mai	Jeudi 8 mai	Vendi. 9 mai	Samedi 10 mai	Lundi 12 mai
Base Blé No. 1 Nord	1.03¾	1.02¾	1.01¾	1.02⅜	1.02⅝	1.01⅝
Avoine 2 CW	.38¾	.38½	.38¼	.38⅞	.38½	.38⅜
Orge 3 CW	.63½	.63⅜	.62¾	.63¼	.63½	.62⅜
Lin 1 NW	2.16½	2.17¼	2.15	2.15¼	2.15⅞	2.15
Seigle 2 CW	.65½	.64⅜	.64⅛	.64⅞	.64⅜	.64⅜

Options

Grains	Mardi 6 mai	Merc. 7 mai	Jeudi 8 mai	Vendi. 9 mai	Samedi 10 mai	Lundi 12 mai
Blé Mai	1.03⅜	1.02¾	1.01¾	1.02⅜	1.02⅛	1.01⅝
Juillet	1.04⅜	1.04	1.03	1.03⅝	1.03⅜	1.02¾
Octobre	1.01⅞	1.01	1.00	1.00⅝	1.00½	.99¾
Avoine Mai	.38¾	.38½	.38¼	.38¾	.38½	.38⅜
Juillet	.40½	.40	.39⅝	.40⅜	.40	.39⅝
Orge Mai	.63⅛	.63⅝	.62¾	.63½	.63½	.62⅜
Juillet	.62¾	.62⅝	.62⅜	.62⅞	.63	.62⅜
Lin Mai	2.16½	2.17⅜	2.15	2.15½	2.15⅜	2.15
Juillet	2.14⅜	2.13⅝	2.11⅜	2.12¼	2.12⅜	2.11⅜
Seigle Mai	.65½	.64⅜	.64⅛	.64⅞	.64⅜	.64⅜

Notre bétail sur le marché britannique

Le marché du bétail d'exportation s'est amélioré notablement au cours de la semaine dernière. A Liverpool, 300 bouvillons canadiens ont été vendus à raison de 20¼ à 21½ sous la livre en carcasse, soit un sou de plus qu'en aucun autre temps depuis plusieurs mois. Cette augmentation est d'autant plus remarquable que l'offre provenant d'autres sources est abondante. Ainsi, 1,100 bovins irlandais ont été vendus aux mêmes prix, tandis que 300 bovins de l'Afrique Sud rapportaient 11¼ à 16½ sous par livre.

Il n'y a pas eu de vente d'animaux canadiens à Glasgow, la semaine dernière. On s'attend à la levée de l'embargo, ces jours-ci sur ce marché, vu que la fièvre aphteuse semble complètement disparue.

On ne mentionne également aucune vente d'animaux canadiens et irlandais sur le marché de Londres pendant la dernière huitaine.

Les ports de Liverpool et de Bristol sont maintenant ouverts aux animaux canadiens d'engrais.

Paris — Le "Matin" dit que M. MacDonald désire voir M. Poincaré et qu'une entrevue entre les deux premiers ministres aura probablement lieu dans le courant du mois. Il est probable que cette rencontre se fera entre le 16 et le 25.

L'A. C. J. C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Le congrès régional

Le Congrès régional de l'A. C. J. C. au Manitoba aura lieu le 17 juin et non le 15, tel qu'annoncé il y a deux semaines. Voici le programme que nous suivrons:

9 h. a.m. — Messe par S. G. Mgr Béliveau. Sermon par M. l'abbé L. Primeau.

Déjeuner au collège.

10 h. — Bienvenue: le président du Cercle La Vérendrye, M. Camille Fournier. Discours du vice-président de l'Union régionale, M. Léon Bruyère. Rapport du dernier congrès, M. Raymond Bernier. "L'historique de l'A. C. J. C.", M. Raymond Bernier. "Colonisation", M. l'abbé Normandeau. Discussion.

2 h. p.m. — "L'A. C. J. C., école de formation personnelle", M. l'abbé Bellavance. "Activité des cercles ruraux", M. Sauveur Marcoux. Discussion. Rapport de l'Union régionale, M. Léon Bruyère. Rapport du trésorier, M. Camille Fournier. Suggestions, motions, remarques. Allocution de Monseigneur l'Archevêque. Elections. "Conclusions du congrès", le R. P. Longpré, S.J.

7 h. p.m. — Banquet offert par l'A. C. J. C. pour commémorer le 20me anniversaire de l'association.

Le banquet du congrès

Pour terminer notre Congrès régional et célébrer dignement le 20me anniversaire de notre association, nous aurons un grand banquet. Les billets sont d'une piastre chacun.

Nous espérons que tous les membres actuels se feront un devoir d'assister à ce banquet et montreront par là que l'A. C. J. C. au Manitoba est enthousiaste, qu'elle vit d'une activité intense et entend rester toujours fidèle à sa devise et à son programme.

D'une manière toute spéciale nous invitons nos anciens membres à se joindre à nous en prenant part à notre banquet. Nous désirons qu'ils viennent revivre pendant quelques instants les beaux jours qu'ils ont passés dans l'A. C. J. C. Ce 20me anniversaire doit être une occasion pour les membres actuels et les anciens de se rencontrer dans une réunion intime. Nous voulons que nos anciens camarades viennent nous dire ce qu'ils pensent de nous et ce qu'ils attendent de nous. Ils y seront tous, nous l'espérons.

Nous promettons un programme varié et intéressant. Des membres actuels et des anciens adresseront la parole.

Le Comité régional invite cordialement le Comité central et les Unions régionales à se faire représenter à notre congrès et au banquet, le 17 juin.

Au comité régional

Quelques notes sur la réunion du 4 mai:

On remet le congrès au 17, on rédige le programme et on organise le banquet.

Le président Leblanc nous donne un rapport encourageant de sa visite à Sainte-Anne. Nul doute maintenant que ce cercle revivra.

Le Cercle Saint-Norbert de Letellier donne avis qu'au congrès il proposera une motion touchant les avant-gardes, leur représentation au Comité régional, leurs rapports, etc.

Nous faisons remarquer que les avant-gardes, comme les cercles, ont droit à trois délégués officiels pour le congrès.

La convention des instituteurs

Le Comité régional a ratifié la position prise par son assistant-secrétaire lors de la convention des instituteurs canadiens-français. L'A. C. J. C. reprendra donc la publication des anglicismes et de toute locution fautive et donnera en même temps la forme française.

Nous prions donc les instituteurs et institutrices canadiens-français de nous envoyer tous les anglicismes qu'ils remarqueront dans le langage de leurs enfants, en classe ou en récréation.

Nous demandons aussi aux cercles et aux avant-gardes de reprendre cette bonne habitude qu'ils avaient l'an passé, en nous envoyant les anglicismes qu'ils rencontreront. Nous leur demandons aussi de collaborer avec les instituteurs et institutrices afin de faire une guerre efficace aux anglicismes.

De cette manière nous aiderons à l'épuration de notre langue, nous ferons rayonner à l'école le beau parler français.

Toute communication devra être adressée au Comité régional de l'A. C. J. C., Collège de Saint-Boniface.

* * *

Nos félicitations au R. P. Longpré et aux camarades Leblanc et Fournier pour les belles conférences qu'ils ont données à la convention des instituteurs et institutrices canadiens français du Manitoba. Il nous fait plaisir de voir nos membres travailler de concert avec l'Association d'Education et apporter ainsi leur part de travail pour le bien de nos écoles.

Dollard

Dans deux semaines nous célébrerons la fête de Dollard. Le Comité régional espère que les cercles accompliront leur devoir et qu'une belle manifestation patriotique aura lieu ce jour-là. Tous, jeunes et vieux, devraient se grouper pour fêter dignement ce héros de notre histoire.

Dollard! Quelles beautés dans ce nom! C'est l'exemple du dévouement et du sacrifice, c'est la fierté nationale, c'est le caractère noble du jeune homme "sans peur et sans reproche". Fêtons donc partout Dollard et revivons le beau jour qui sauva nos ancêtres et notre colonie.

Convocation

Le 18 mai à 2 h.: réunion régulière du Cercle La Vérendrye.

Le 23 mai à 10 h. p.m.: veillée d'armes à la cathédrale pour toute la paroisse.

Au Cercle La Vérendrye

Débat sur le féminisme

Le débat sur le féminisme a remporté un brillant succès, et ceux qui y ont pris part méritent d'être chaudement félicités. N'oublions pas que l'intention du Cercle La Vérendrye n'était autre que de donner les deux doctrines: celle du féminisme modéré et celle de l'antiféminisme.

Réunion du 4 mai

Dans la lecture spirituelle, le Père directeur nous dit quelques mots sur la sainte Vierge et l'évangile du jour. Marie est notre mère et par conséquent ne peut manquer de nous aimer. Elle est notre force dans les tentations, notre soutien dans les luttes de la vie, notre aide devant les obstacles. Il faut qu'à notre tour nous l'aimions. Il faut que nous profitions de ce mois pour l'honorer d'une façon toute spéciale en assistant aux offices religieux, en récitant notre chapelet, en lui offrant quelques sacrifices, etc. Demandons-lui aussi de bénir l'A. C. J. C. et son oeuvre.

L'évangile nous rappelle que Notre-Seigneur reste toujours le Pasteur de son Eglise, bien qu'il soit invisible. Prenons exemple sur lui pour travailler à la cause du bien et nous mêler à toutes les bonnes oeuvres; apprenons surtout à ne pas tirer de l'arrière quand il s'agit de l'A. C. J. C.

Le camarade Leblanc nous donne le travail de cette réunion en nous entretenant du grand découvreur La Vérendrye, dont il retrace la vie. Il nous fait voir les luttes, les difficultés sans nombre qu'il dut surmonter pour accomplir son oeuvre. Il fut le premier blanc à fouler la terre de l'Ouest et par conséquent le découvreur de cette partie de notre pays est un Canadien français.

Le Cercle se rend à l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste et lui fournira trois orateurs pour le 24 juin, notre fête nationale.

La veillée d'armes a pris une nouvelle expansion. Elle n'aura pas lieu au Collège et ne se bornera pas seulement aux membres de l'A. C. J. C. ni aux jeunes gens. On en fera une fête paroissiale, c'est-à-dire qu'elle aura lieu à la cathédrale et que la paroisse tout entière y assistera. Ce sera le 23 au soir, de 10 h. à 11 h. 30.

Il y aura une allocution par l'aumônier du Comité régional, le R. P. Longpré, et la chorale de la cathédrale, sous la direction de M. Hélie, s'occupera du chant. Voici le programme.

"Cor Jesu Sacratissimum".

"Catholiques et français toujours", cantique.

Sermon par le R. P. Longpré, S.J.

"Ils ne l'auront jamais, jamais, l'âme de la Nouvelle-France", cantique.

Consécration spéciale de toute la paroisse au Dieu de Dollard.

"Aux petits Manitobains", cantique.

Consécration spéciale des jeunes de l'A. C. J. C. au Dieu de Dollard.

Salut du Très Saint Sacrement.

"Notre-Dame du Canada", cantique.

* * *

Nous regrettons le départ de notre camarade Paul Prince qui nous quitte pour la province de Québec. A part ses qualités de coeur, Paul est un bon garçon, un travailleur persévérant, un patriote sincère, un bon acéjiste. Les jours passés en sa compagnie ne seront oubliés par personne. Toujours gai et aimable, il s'est attiré les sympathies et l'amitié de tous ceux qui sont venus en contact avec lui. Il nous a été un bel exemple de dévouement et de travail. Nous lui souhaitons de tout coeur un grand succès dans ses nouvelles fonctions. Espérons qu'il nous reviendra.

LES DESSOUS DIPLOMATIQUES DES EVENEMENTS DE LA RIVIERE ROUGE

Conférence faite au Collège de Saint-Boniface, sous les auspices de l'A. C. J. C., par M. Guillaume Charette

(Suite)

Comment Sir John MacDonald voyait la situation

Parti d'Ottawa le 28 septembre, McDougall arrive à Pembina où il est arrêté le 29 octobre par les Métis. McDougall, qui était le dernier à penser qu'il ne gouvernerait jamais, s'empresse d'informer les ministres d'Ottawa de ce qui vient de lui arriver et demande ce qu'il doit faire. Sir John lui répond en date du 20 novembre par la lettre suivante:

"Mon cher McDougall,

"J'ai reçu votre lettre du 31 du mois dernier et je regrette que vous ayez rencontré un peu d'opposition dès le début de votre règne.

"Votre dépêche a été lue hier au Conseil ainsi que tous les documents qui l'accompagnent et nous en sommes venus à la conclusion qu'il n'est pas opportun de vous donner des instructions. Les circonstances changeront d'un jour à l'autre et nous pensons qu'il vaut mieux vous laisser prendre les arrangements que vous jugerez les meilleurs. Nous avons confiance dans votre prudence et votre tact.

"Le point que vous ne devez jamais perdre de vue est que vous allez dans un pays étranger sous le gouvernement de la Baie d'Hudson. Vous y allez avec la supposition que les autorités de la Baie d'Hudson consentiront à vous laisser entrer sur leur territoire et vous y protégeront. Vous ne pouvez pas forcer votre entrée.

"Votre cas est exactement celui d'un Canadien qui s'en irait à New-York et se verrait empêché d'entrer à Buffalo. Il ne saurait tenter de forcer à passer, mais devrait communiquer avec les autorités des Etats-Unis et laisser à celles-ci le soin d'enlever les obstacles qui se dressent sur son chemin et de le protéger tant qu'il sera sous leur tutelle.

"Il me semble que vous devriez savoir du Gouverneur McTavish quels sont les deux principaux chefs métis et leur faire savoir que vous les prenez immédiatement dans votre Conseil. Ce Riel dont vous parlez et qui paraît être l'âme du mouvement, est un gaillard intelligent. Vous devez tout faire pour l'avoir comme officier à l'avenir. Si vous faites cela promptement, vous donnerez aux Métis une preuve convaincante que vous n'entendez pas les ignorer. Nos collègues du Bas-Canada sont indignés de la conduite des prêtres français dont vous parlez. Nous espérons que leur conduite reprochable et déraisonnée à votre égard ne vous induira pas à tenir vis-à-vis d'eux un langage non conciliant. Une fois que vous serez au pouvoir, s'ils vous font de l'opposition, il sera temps de les metre à leur place.

"La conduite de Stoughton Dennis à l'égard de ceux qui l'empêchèrent de continuer ses travaux d'arpentages est des plus répréhensible. C'est un bon garçon, un bon arpenteur, mais il n'a pas de tête et c'est un emballé à l'excès. Lui dont la présence dans le pays n'était que tolérée en attendant le transfert, il aurait dû, au premier signe de mécontentement de la part des natifs du pays, cesser tout travail et attendre votre arrivée. L'arpentage des terres est naturellement chose importante, mais bien secondaire à votre entrée en fonction avec le consentement du peuple. Il est difficile de vous donner des conseils de si loin, puisque avant que cette lettre vous parvienne les circonstances pourront avoir changé; je ne peux donc que vous souhaiter que les choses aillent mieux.

"Croyez-moi, etc.

"J.-A. MACDONALD."

Approbation tacite

Cette lettre, que je traduis littéralement, montre évidemment que Sir John approuve sans le dire clairement l'attitude des Métis. Le premier ministre espère que les choses changeront avant l'arrivée de sa lettre. Elles avaient changé, en effet, quand McDougall la reçut, puisque la guerre civile, si elle n'était pas engagée de fait, était pratiquement déclarée dans tout le pays, et que Riel était maître de la situation. Quant à l'allusion faite à la conduite effrénée des prêtres français, nous pouvons affirmer qu'elle sent son fanatique de loin, qu'elle révèle déjà le mauvais joueur qui "braille" en sentant la partie lui échapper. Que certains membres du clergé se soient montrés actifs dès les premières heures, l'on ne saurait le nier; n'avaient-ils pas, eux aussi, le droit de faire acte de citoyens et de dire à l'étranger: "Arrête, tu n'iras pas plus loin!" D'ailleurs, McDougall parlait sans savoir; il n'a jamais vu ni le Père Ritchot ni les autres. Il parlait d'après Dennis, qui fit tout ce qu'il put pour gagner l'influence et le zèle du Père Lestanc. Que penser du conseil de "les mettre à leur place"? N'est-ce pas là une parole d'espoir encourageante? Riel et ses Métis tenaient le Fort Garry, McDougall et le parti canadien se plaignaient des autorités de la Baie d'Hudson, qui, on le sait, sympathisaient, officieusement, il est vrai, avec les natifs du pays.

McDougall, en recevant cette lettre, dut en rabattre, mais toujours confiant, il avait marché de l'avant: il s'efforçait d'anéantir Riel, il envoyait chaque jour à Ottawa un compte rendu de ses exploits et un exposé de ses plans. Le 27 novembre, Sir John lui écrit une seconde lettre qui en dit long; la voici:

Autre lettre du premier ministre

"Le 27 novembre 1869.

Mon cher McDougall,

"Vous parlez de traverser la frontière et vous faire assermenter sitôt que vous aurez la nouvelle officielle du transfert du Territoire. Eh bien! il nous paraît sage que vous ne pouvez pas faire cela.

"Vous ne pouvez pas jurer de remplir des devoirs que les insurgés par leurs actes, vous empêcheront de remplir. En assumant le gouvernement du pays, vous enlevez aux autorités de la Baie d'Hudson toute responsabilité dans cette affaire. Comme les choses en sont là, elles sont responsables de la paix et du bon gouvernement dans le pays et elles doivent en être tenues responsables jusqu'à ce qu'elles puissent le livrer en paix. Une proclamation telle que vous suggérez: de faire appel au peuple comme lieutenant-gouverneur pour le rallier au maintien de la loi, d'ordonner aux insurgés de se disperser, serait ce qu'il y aurait de mieux si vous étiez sûr d'être obéi. Mais si, au contraire, l'on vous désobéissait, vous feriez montre de faiblesse et d'incapacité à faire reconnaître l'autorité du Dominion, et cela, non seulement aux yeux du peuple de la Rivière Rouge, mais aux yeux du gouvernement des Etats-Unis. En assumant le gouvernement, vous mettez naturellement fin à celui de la Compagnie de la Baie d'Hudson; le Gouverneur McTavish et son Conseil seraient alors dépourvus même d'un semblant de droit légal d'intervenir ensuite. Il n'y aurait plus alors, si vous n'êtes pas admis dans le pays, aucun gouvernement: l'anarchie s'ensuivrait. Dans pareil cas, peu importe comment l'anarchie naît, c'est une chose bien reconnue de la loi des peuples que les habitants peuvent se former un gouvernement de nécessité pour protéger la vie et la propriété; et ce gouvernement a des droits souverains de par le "jus gentium"; cela pourrait être dans les vues des Etats-Unis, mais ce serait très embarrassant pour vous. La tentation des Etats-Unis de reconnaître ce gouvernement serait très grande et nous ne devrions pas la risquer à la légère. Nous avons informé le Ministère Colonial par dépêche de l'état des affaires et leur avons parlé de l'impotence et de l'inaction des autorités de la Baie d'Hudson. Nous avons rejeté la responsabilité sur le gouvernement impérial et il s'efforcera sans doute de faire prendre des mesures sévères aux gens de la Baie d'Hudson. En attendant, tout ce que vous avez fait est très bien. En restant à Pembina, vous serez à proximité du territoire et vous pouvez ainsi, nous l'espérons, entrer en relations avec les chefs des insurgés, soit individuellement ou autrement."

De la patience

"8 décembre — Quant à vous et à votre situation, vous serez ennuyé ici. En attendant, permettez-moi de vous rappeler cet axiome fameux de William Pitt, que la première, la seconde et la troisième chose requise pour un homme d'Etat, c'est la patience. Ne vous laissez pas aller à l'impatience, alors que ce serait très naturel, ne montrez point de méfiance à l'égard des autorités de la Baie d'Hudson. Je ne doute pas de la bonne foi de la Compagnie en Angleterre et de celle du Gouverneur McTavish, mais je suis porté à croire que les officiers subalternes n'aiment pas à se voir remplacés par des nouveaux venus. Ce sentiment est naturel et ne peut s'effacer que par la bonté et la confiance, non par l'apparence de soupçons ou la réserve.

"Le "Herald" de Montréal et le "Globe" ont des correspondants à Fort Garry et ils écrivent d'un ton très juste. La "Presse" de Saint-Paul aussi. Celle-ci est dirigée par M. Whitlock, de la Nouvelle-Ecosse, qui abonde dans le même sens. Tous sont unanimes à attribuer l'origine du mal à la conduite excessivement indiscrète et offensante de Snow et de Mair. Il vous faut brider ces deux hommes; sans cela ils vont être pour vous une source continuelle d'inquiétudes."

Justification de Riel

Le langage de cette lettre ne justifie-t-il pas la politique de Riel? Au moment où Sir John l'écrivait, le gouverneur d'Assiniboia avait pratiquement abdiqué son autorité. Le parti canadien mettait toute la colonie en désordre, le pays était sans gouvernement et l'anarchie régnait; Riel s'efforçait de convaincre ses Métis qu'il fallait former un gouvernement provisoire. En lisant les écrits du chef métis, où il nous laisse une grande partie de ses discours, l'on est frappé par la communauté de pensée et la ressemblance même des termes des deux hommes qui, pourtant, étaient aux antipodes au point de vue politique et national.

Ne pouvons-nous pas conclure maintenant que si Sir John eût été à la place de Riel, il aurait fait exactement ce que fit le chef métis?

Cet aperçu net et précis d'une situation sérieuse en même temps qu'une connaissance profonde de la nature humaine nous montre l'homme à grande envergure qu'était Macdonald. Mais McDougall n'avait pas, comme son chef, ce coup d'oeil qui fait les fondateurs d'empire. Il persistait dans sa détermination de réduire les Métis par la force. Il tenait Ottawa au courant de ce qui se passait, renchérissant sur tout ce qui pouvait jeter du discrédit sur Riel et atténuant les exploits lamentables des étrangers, le parti canadien. Il avait suggéré l'envoi de troupes. Quelques-uns des ministres, ceux qui gravitaient loin de l'astre principal que fut toujours Sir John, approuvaient le recours à la force. De son côté, l'astucieux mais sagace premier ministre, ne voyant pas venir l'amélioration qu'il avait espérée, réunit son cabinet. Sir John et ses collègues étudièrent la question sous toutes ses faces.

L'opinion des ministres en conseil

Voici ce que l'on lit dans un extrait des minutes du Conseil des Ministres, réunion du 16 décembre 1869:

"Toute tentative subite de la part du Gouvernement Canadien de s'imposer de force aux insurgés aboutirait probablement à une résistance armée et à une effusion de sang. Tout autre moyen doit être épuisé avant de recourir à la force. Une fois qu'une vie sera perdue dans un conflit entre les forces canadiennes et les habitants du pays, le germe d'hostilité au Canada et au régime canadien sera semé. Il en résultera une haine implacable pour l'union des deux pays et cela peut compromettre la prospérité future de l'Amérique Britannique. Si quelque hostilité surgissait, la tentation des tribus sauvages et des aventuriers en éveil qui pullulent aux Etats-Unis et beaucoup d'entre eux ont de l'expérience militaire qu'ils ont acquise pendant la guerre de Sécession de se joindre aux insurgés serait presque irrésistible. L'on dit que déjà la Société Fénienne attend cette insurrection comme une autre occasion de montrer sa haine de l'Angleterre. Personne ne peut prévoir les complications que cela peut amener, non seulement entre le Canada et le Nord-Ouest, mais entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Poussé par la compréhension de la gravité de la situation et non par un motif de répudier ou retarder ses engagements, le Gouvernement Canadien a pu arrêter temporairement le transfert. Ce n'est pas une question d'argent, mais une question de paix ou de guerre. C'est une question dont dépend la prospérité présente et future des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord et nous pourrions la compromettre à jamais par une action trop hâtive. Même si les 300,000 louis étaient versés, la faute politique de mettre fin à la seule autorité constituée du pays pour la remplacer par celle du Canada par la force, cette faute resterait. Il vaut mieux n'avoir qu'un semblant de gouvernement dans le pays que rien du tout. Une proclamation mettrait fin au gouvernement de la Baie d'Hudson, mais elle ne le remplacerait pas par celui du Canada. Semblable gouvernement est physiquement impossible tant qu'il y aura résistance armée, et alors succéderaient l'anarchie et la confusion qui donneront un statut légal à n'importe quel gouvernement "de facto" formé par les habitants du pays pour protéger la vie et la propriété."

(A suivre)

Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 29 AVRIL

W omis dans "Winnipeg", Henry Presch.
O omis dans "nous", The Canadian National Insurance Company.
O omis dans "nous", The Canadian National Insurance Company.
D omis dans "quand", Modern Auto Express.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—Mlle Georgeline Conez, 48, rue Despins, St-Boniface.
2me prix: $1.00—Mlle Anastasie Bertrand, Saint-Pierre-Jolys, Man.
3me prix: $1.00—Mlle M.-L. Laporte, Académie St-Joseph, St-Boniface.
4me prix: $1.00—Mme Cheyrion, 366, rue Langevin, Saint-Boniface.
5me prix: $1.00—Mlle Angélina Blanchard, Saint-Léon, Man.
6me prix: $1.00—H. Dupuis, Fannystelle, Man.

Concours de Lettres Manquantes

Toutes les personnes qui ont fait des achats chez les annonceurs de cette page pendant les derniers six mois sont priées de nous apporter sans retard leurs reçus ou leurs coupons de vente.



(Suite)

— Je ne sais rien, marraine, sinon que je dois passer la nuit avec vous.

— Passer la nuit avec moi? C'est très bien. Je prendrai bien soin de toi, ma chérie. Mais es-tu bien sûre de ce que tu dis? Qui t'a dit cela?

— M. Belmont lui-même.

— Mon père t'a envoyée à moi?

— Oui, et il m'a dit de rester avec vous jusqu'à ce que lui et mon grand-père viennent me chercher.

— Sont-ils en bas tous deux?

La figure de l'enfant reprit son étrange expression et elle répondit:

— Ils y étaient il y a un instant, mais...

Une grande crainte serra le coeur de la pauvre Pauline. Elle comprit instinctivement que quelque chose allait mal.

— Descends avec moi, Blanche, lui dit-elle à voix basse, prenant l'enfant par la main et la conduisant, en marchant sur la pointe des pieds, à l'étage inférieur. Le silence régnait dans les corridors. Les lumières du salon étaient éteintes. Le bureau, en arrière, était vide. La coiffure de son père et son pardessus n'étaient plus à leurs crochets dans le hall. Elle alla à la chambre de la servante et la trouva plongée dans un profond sommeil: il n'y avait donc aucun renseignement à obtenir de ce côté. Elle se dirigea vers la porte d'entrée qu'elle ouvrit, et regarda dans la rue. Elle put aisément distinguer les empreintes de souliers d'hommes sur la neige des marches du perron et la trace des patins d'un traineau décrivant une courbe raide à partir du bord du trottoir.

— Ils sont partis! murmura-t-elle.

Et serrant Blanche dans ses bras, elle remonta à sa chambre.

— Ne pleurez pas, petite marraine, dit Blanche, en jetant ses bras autour du cou de Pauline. Grand-père m'a dit qu'il viendrait me chercher avant le jour.

A ce moment, le pas assourdi des soldats se fit entendre le long de la rue et des commandements donnés à voix basse arrivèrent aux oreilles de Pauline. Elle comprit qu'il se passait quelque chose de grave. Elle ferma les volets hermétiquement, rabattit les épais rideaux de ses fenêtres, attisa le feu dans l'âtre et assises devant le foyer sur des chaises basses comme deux colombes effarouchées, elle et Blanche attendirent le lever de l'aurore.

XX

L'armée fantôme

Après avoir quitté la salle du banquet, le lieutenant-gouverneur s'empressa de prendre les mesures que lui imposaient les nouvelles importantes qu'il avait reçues de Donald. Maintenant que la longue incertitude avait enfin cessé, et que la menace d'invasion des Bastonnais était devenue une réalité, il sentait renaître en lui l'énergie indispensable en de telles circonstances. Quelques-uns des anciens chroniqueurs, Sanguinet en particulier, ont accusé M. Cramahé de négligence dans la préparation de la défense de Québec, mais les recherches que nous avons faites pour la composition de cet ouvrage nous ont convaincu que cette accusation n'est que partiellement fondée. Le lieutenant-gouverneur agit avec lenteur dans la première période de la campagne parce qu'il partageait l'incrédulité générale à propos de l'attaque à redouter des troupes continentales et qu'il ne la croyait pas sérieuse.

Quant aux mouvements de Montgomery à l'ouest, il n'avait aucune raison urgente de les craindre, puisque cet officier devait trouver à sa rencontre dans le district de Montréal, le gouverneur-général et commandant en chef, Guy Carleton lui-même.

Carleton avait retiré de Québec presque toutes les troupes régulières pour les incorporer à son armée et aussi longtemps qu'il les employait à repousser ou à tenir en échec Montgomery, Cramahé avait réellement peu de responsabilité à encourir. On savait bien que la marche d'Arnold dans l'est, à travers les forêts du Maine, était dirigée contre Québec, mais les Canadiens de cette époque, qui comprenaient tous les dangers et toutes les difficultés de l'hiver dans les forêts vierges, ne pouvaient croire que la colonne d'Arnold atteindrait jamais sa destination, et comme nous le verrons dans le livre suivant, en décrivant les principaux épisodes de cette marche héroïque, ce scepticisme reposait sur d'excellentes raisons.

Mais quand, enfin, après beaucoup de rumeurs contradictoires et un chassé-croisé de faux renseignements qui aurait pu embarrasser n'importe quel commandant, Cramahé apprit par les lettres d'Arnold, interceptées par Donald, et par le service volontaire de reconnaissance si bien fait par ce dernier, que l'armée continentale s'approchait réellement de Québec, nous devons à la mémoire d'un digne officier, même dans ces pages de roman, de dire qu'il agit avec jugement et activité en prenant toutes les mesures préliminaires nécessaires pour protéger Québec jusqu'à l'arrivée du gouverneur Carleton et de ses troupes régulières.

Au sortir de la salle du banquet, il revêtit son uniforme, et s'enveloppant avec précaution de son manteau militaire, il résolut d'inspecter personnellement tous les postes de défense de la ville. Il se dirigea d'abord vers les casernes de la place de la Cathédrale, où il eut une brève conférence avec les principaux officiers.

Il visita ensuite chaque porte et les approches de la citadelle, où il reconnut avec plaisir que les sentinelles étaient exceptionnellement vigilantes et tout à fait à la hauteur des exigences de la situation, sans savoir précisément ce qu'étaient ces exigences. Le lieutenant-gouverneur descendit alors à la basse ville plongée dans les ténèbres et se promena longtemps le long des rives du Saint-Laurent.

Vers trois heures du matin, un traineau s'arrêta à la porte d'une grande maison carrée dans une rue retirée. Deux hommes en descendirent, l'un d'âge moyen, droit et vêtu de riches fourrures, l'autre, vieux, maigre et vêtu comme un chasseur indien, avec un gros bonnet de peau de renard sur la tête. Pendant qu'ils traversaient le trottoir entre le traineau et le perron de la résidence, un homme de haute taille, la figure encapuchonnée, s'avançait lentement de l'autre côté de la rue.

— C'est le gouverneur, murmura le moins âgé des deux hommes à son compagnon. Je reconnais sa stature et sa démarche! Entrons!

— Que peut bien faire Belmont hors de chez lui à pareille heure? marmotta l'homme à la haute taille, dans les plis de son manteau.

Et il continua sa marche, pendant que la porte se refermait sur les deux occupants du traineau.

Il était cinq heures du matin, le 10 novembre 1775. Les premières lueurs de l'aurore commençaient à colorer au loin les sommets des montagnes. Il faisait froid, avec apparence de neige.

Deux hommes étaient debout à un angle des remparts, sur le plus haut point de la citadelle de Québec. Ils regardaient vers l'est.

— Voyez, lieutenant, dit l'un en montrant de sa main gantée un point situé de l'autre côté de la rivière.

— Ah! les voilà, Excellence. Ils sortent du bois et montent la colline, répondit l'autre.

— Ils sont sur la colline; ils y fourmillent par centaines, reprit le gouverneur.

Cramahé pressa la main d'Hardinge et tous deux descendirent rapidement et silencieusement dans la ville. Dans leur trajet, ils entendirent la confuse rumeur des rues: "Les Bastonnais sont arrivés!" Oui, ils étaient là. Les soldats d'Arnold apparaissaient comme une armée fantôme sur les hauteurs de Lévis.

LIVRE II

Les nuages s'épaississent

I

Zulma Sarpy

La matinée était humide et sombre, et la neige tombait à gros flocons. Zulma Sarpy était assise dans sa chambre à coucher, étendue avec indolence sur une chaise à bascule devant un feu vif. Elle était vêtue d'une robe blanche de matin ou peignoir légèrement déboutonné au collet, révélant ainsi les richesses d'une gorge de neige, tandis que le bord négligemment relevé laissait voir deux beaux pieds chaussés de pantoufles et disparaissaient à moitié dans la peluche d'un coussin écarlate. Sa luxuriante chevelure blonde rejetée en bandeaux d'or au-dessus du front et derrière les oreilles roses, était rassemblée en grosses torsades négligemment fixées derrière la tête et retenues en position par un grand peigne d'écaille. Ses deux bras étaient levés au niveau de sa tête et ses deux mains tenaient languissamment les poignées d'ivoire qui couronnaient le dossier de la chaise. Au second doigt de la main gauche brillait un anneau dont le diamant resplendissait comme une étoile.

Toute la posture de la gracieuse nonchalante mettait en relief un buste d'un modèle irréprochable.

Auprès d'elle était un petit guéridon de forme ronde supporté sur trois pieds sculptés avec un art exquis et couvert d'une magnifique dentelle cramoisie, sur laquelle était un livre ouvert avec quelques menus objets de toilette féminine. Ce guéridon donne une idée du reste de l'ameublement de la chambre, massif, artistement sculpté et de riches couleurs. Les tapisseries des murailles étaient brun et or; les rideaux du lit et des fenêtres, d'une teinte pourprée et ornementés de broderies. La chambre avait été meublée et ornée avec art et elle était telle qu'on eût pu la désirer pour exhiber, avec le meilleur effet, une statue de marbre blanc. Zulma Sarpy était ce modèle, modèle plein de vie et de santé, blonde comme un filament de bruyère d'été et d'une perfection de statue dans toutes ses poses.

Elle avait reçu son éducation en France, suivant la coutume de beaucoup de familles riches de la colonie. Quoique renfermée pendant cinq ans, de sa quatorzième à sa dix-neuvième année, dans le rigide et aristocratique couvent de Picpus, elle avait pu voir beaucoup de la vie de Paris durant les dernières années du règne de Louis XVI et les temps de morbide extravagance mondaine qui précédèrent immédiatement la grande révolution. Les dispositions naturelles et la curiosité résultant de sa première éducation dans la colonie, la portèrent à observer avec le plus vif intérêt toutes les formes de l'existence française et son caractère en fut si profondément imprégné que lorsqu'elle revint dans sa patrie canadienne, quelques mois avant les événements que nous venons de rapporter, on la regardait à peu près comme une étrangère.

Pourtant le coeur de Zulma, en réalité, n'avait pas été gâté. Ses instincts et ses principes étaient purs. Elle ne se regardait nullement comme déplacée dans son pays natal, mais, au contraire, elle sentait qu'elle y avait une mission à remplir. Elle avait eu plus d'une occasion de contracter une union honorable en France, mais elle avait préféré retourner au Canada et passer ses jours au milieu de ses parents et de ses compatriotes.

Toutefois, il fallait la prendre comme elle était. Si les gens simples et bons qui l'entouraient ne comprenaient pas ses façons d'agir ou de parler, elle les laissait tout bonnement dans leur étonnement, sans excuses ni explications. Le rang de sa famille était si élevé et son propre caractère si indépendant, qu'elle se sentait capable de tracer sa propre voie sans se plier aux usages étroits et antiques de ceux dont l'horizon ne s'était jamais étendu, pendant une suite de générations, au delà de la ligne bleue du Saint-Laurent.

Pensait-elle à toutes ces choses, ce matin-là, en rêvant devant le feu? Peut-être. Mais en ce cas, ses pensées n'avaient sur elle aucun effet visible. Son imagination était plutôt occupée, croyons-nous, de l'incident qui s'était produit trois jours auparavant, quand elle avait pris part à cette course échevelée avec le beau lieutenant anglais qu'elle avait laissé en arrière et hors de vue. Cette flamme dans ses grands yeux bleus était la réflexion de l'oeillade qu'elle avait lancée au jeune cavalier à travers les petites vitres carrées de la maison du fermier. Ces petits coups du pied en pantoufle, sur le bord du chenet étaient le léger stimulant qu'elle administrait au flanc de son poney quand il bondissait en avant, pour gagner la course. Ce rire étouffé mais impertinent qui gazouillait sur ses lèvres rouges comme des cerises mûres était un écho de l'éclat de rire qui avait accueilli Hardinge quand il avait prononcé le nom de Zulma, à la barrière du domaine, et quand elle promenait lentement sa belle tête de droite à gauche et de gauche à droite sur le dossier de sa chaise capitonné de velours, ne méditait-elle pas quelqu'autre projet contre le coeur du loyal soldat? Des trames plus serrées que celles-là, mais, comme elles, conçues par l'amour et qui ont secoué des royaumes sur leurs bases, ont été parfois ourdies par de langoureuses beautés couchées sur les moëlleux coussins de leurs fauteuils.

Zulma avait atteint le point culminant de sa rêverie et glissait peu à peu le long des tranquilles déclivités de la réaction quand elle fut réveillée en sursaut par un grand tumulte venant de la partie inférieure de la maison. Elle n'y fit pas d'abord grande attention, mais le bruit augmentant et reconnaissant la voix de son père parlant à haute voix et d'un ton d'alarme, elle se redressa sur sa chaise et écouta avec inquiétude. Tout à coup quelqu'un se précipita dans l'escalier et entra comme un tourbillon dans sa chambre, sans même prendre le temps de frapper à sa porte. C'était son frère, jeune homme un peu moins âgé qu'elle, qui était pensionnaire au séminaire de Québec. Evidemment il venait d'arriver et il était encore vêtu de la redingote de drap bleu avec parements rouges, capuchon de même étoffe, jambières de peau d'orignal et bottines de peau crue.

Il se secoua vigoureusement, comme un terreneuve qui sort de l'eau et frappa du pied sur le plancher pour faire tomber la neige qui avait adhéré à ses chaussures.

— Que signifie tout ce bruit, Eugène? demanda Zulma en étendant une main et en tournant la tête par dessus le côté de la chaise de manière que sa figure était tournée vers le plafond.

— Oh! rien, sauf que les rebelles sont arrivés! répondit le jeune homme qui s'approcha de sa soeur et secoua dans ses yeux les particules de neige restées sur ses gants.

— Qui est-ce qui est arrivé?

— Eh bien! les rebelles, donc!

— Tu veux dire les Américains.

— Américains ou rebelles, quelle est la différence?

— Tout un monde de différence. Les Américains ne sont pas des rebelles. Ce sont des hommes libres combattant pour leurs droits.

— On nous a appris au séminaire à les appeler rebelles.

— Alors on vous a mal appris.

Zulma s'était levée de sa chaise et se tenait debout près du foyer, la figure resplendissant d'un éclat d'enthousiasme. Elle aurait sans doute continué à exprimer ses idées sur ce sujet, mais son jeune frère ne paraissait pas évidemment y porter grand intérêt. Cette disposition d'esprit n'échappa point à l'oeil perspicace de la jeune fille, et elle revint ausitôt à des questions plus pratiques.

— Où les Américains sont-ils arrivés?

— A la Pointe-Lévis.

— Quand sont-ils arrivés?

— Ce matin de bonne heure.

— Les as-tu vus?

— Ils sont très visibles sur les hauteurs, marchant ça et là et faisant toutes sortes de signes dans la direction de la ville. Tout Québec est sorti pour les regarder, les élèves du séminaire comme les autres. Après que nous les eûmes vus, le supérieur du séminaire m'a appelé à part et m'a dit de prendre un traineau pour venir vous avertir aussitôt.

— M'avertir? dit Zulma en fronçant les sourcils; M. le supérieur est bien aimable.

— Non pas vous en particulier, dit Eugène en riant, mais la famille.

— Oh! s'écria-t-elle, c'est différent. Je n'ai jamais vu votre supérieur et je ne sache pas qu'il ait connaissance de mon humble existence.

— Et en cela vous faites erreur. Notre supérieur sait tout ce qui vous concerne, vos tours, vos singularités, vos idées françaises, et il me parle souvent de vous. Il sait tout particulièrement que vous êtes une rebelle et il en est bien peiné.

— Rebelle! Encore ce mot détestable!

— Je croyais qu'il vous plaisait, quand il vous était appliqué.

Zulma se mit à rire et parut pacifiée, mais elle n'en dit pas davantage. Son frère lui dit alors que ces nouvelles avaient considérablement agité leur vieux père. Ce qui l'alarmait surtout, c'était la crainte que son fils fût exposé aux dangers de la guerre, en restant dans la ville, et il songeait à le retirer du séminaire durant le siège imminent. Qu'en pensait Zulma?

— Quand retournes-tu à Québec, dit-elle vivement?

— Immédiatement, et notre père m'accompagne.

— J'irai, moi aussi. Je veux voir ces Américains de mes yeux. Après cela, je te dirai si je pense que tu doives rester au séminaire ou non. Descends pendant que je m'apprête.

Quand Zulma fut seule, elle eut bientôt fait de se préparer au voyage. Toute sa langueur avait disparu. La paresseuse rêverie à laquelle elle s'était laissée aller pendant les heures précédentes avait fait place en elle à une activité fébrile. Ses doigts étaient adroits et expéditifs dans l'arrangement de sa toilette. En moins d'un quart d'heure, elle se plaça devant son miroir pour le dernier et indispensable coup d'oeil féminin. Quelle magnifique image elle vit s'y refléter! Dans sa robe de velours bleu ciel avec une pelisse d'hermine immaculée et un capuchon de même fourrure capitonnée de soie bleue, sa jolie figure et sa taille de reine produisaient le plus ravissant effet.

Elle mit ses chauds gants de fourrure et descendit pour rejoindre son père et son frère. Un instant plus tard, tous trois s'avançaient au grand trot d'un excellent cheval, dans la direction de Québec.

II

Attachée, mais libre

La Pointe-aux-Trembles, près de laquelle étaient situés le manoir et le domaine de la famille Sarpy, est à un peu plus de vingt milles au-dessus de Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent.

La route qui la relie à la ville suit assez régulièrement la ligne sinueuse de la rivière. Le traineau portant le sieur Sarpy, sa fille Zulma et son fils Eugène, avait couru rapidement sur cette route jusqu'à ce qu'il eût atteint un point élevé situé à deux ou trois milles de Québec, dominant l'anse de Wolfe et offrant une vue superbe des hauteurs de Lévis. A cet endroit, le sieur Sarpy arrêta son cheval.

— Les voyez-vous, s'écria Eugène qui s'était mis debout dans le traineau et montrait du doigt un point de l'autre côté de la rivière.

— Je ne vois rien, répondit le père. Le vent fouette la neige dans nos figures, et mes vieux yeux sont bien faibles.

Zulma resta enveloppée dans ses robes de buffles et ne dit rien; mais ses yeux étaient fixés avec beaucoup d'attention sur les sommets éloignés et sa figure portait l'impression du plus vif intérêt.

— Ils montent et descendent, reprit Eugène, comme s'ils étaient occupés à emmagasiner leurs provisions et leurs munimande s'ils peuvent nous voir bien distinctement. Je me demandent s'ils peuvent nous voir mieux que nous les voyons.

— Oui, dit le père, ils ont vent arrière et ne sont pas incommodés par la neige qui poudroie.

Après une pause, Eugène ajouta:

— Ils ne paraissent pas avoir d'accoutrement uniforme. Ils doivent appartenir à différents corps. Il y en a qui n'ont pas d'uniforme du tout. Ils n'ont guère l'apparence de soldats et il y en a parmi eux beaucoup qui sont petits et jeunes.

— Ce doit être un effet de réfraction, dit Zulma d'une voix basse et d'un ton ironique. Ils me paraissent, à moi, comme des géants dominant les hauteurs et étendant vers nous des bras immenses.

— En signe de menace? demanda le vieillard en jetant sur sa fille un regard étrange mais pleine d'affection.

— Cela dépend, murmura-t-elle en souriant.

Mais elle ajouta aussitôt:

— Avançons, papa.

Quelques minutes plus tard, ils atteignirent la ville. Pour une raison quelconque, Zulma refusa d'accompagner son père et son frère au séminaire. Elle donna pour prétexte qu'elle avait à faire quelques emplettes dans les magasins; mais son véritable but, probablement, était de visiter quelques-unes de ses amies et de s'assurer de l'état réel des choses.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

On est en train de faire une grande toilette à notre cimetière.

Les semailles battent leur plein. Le blé se sème en petite quantité, car la saison est tardive et les fermiers craignent la rouille.

Les fêtes pour les noces d'argent sacerdotales de M. le curé sont remises aux 25 et 26 juin prochain.

Jeudi, vendredi et samedi avaient lieu au couvent les Quarante Heures. Toutes les élèves, tant pensionnaires qu'externes, se sont fait un devoir d'assister à ces cérémonies solennelles.

Mme H. Sabourin est actuellement à l'hôpital afin de subir un traitement.

Le R. P. Bonald, O.M.I., un vétéran des missions du Nord, maintenant curé de Saint-Ambroise, était de passage parmi nous la semaine dernière.

Baptême — Le 27 avril: Joseph-Mathias-Georges, enfant de Simon Marion et de Rose-Anne Roy.

Mariages — Le 23 avril: Aimé Mondor et Marie-Ange Godard. Le 30 avril: Romuald Mathieu et Delphine Beaudette.

Sépulture — Le 26 avril: Marie-Alice Sabourin, âgée de 10 mois, enfant de Léonard Sabourin et Eugénie Baril.

ST-PIERRE

Malgré que le temps ne se réchauffe pas et se montre assez désagréable par un vent d'est et de nord-est continuel, les cultivateurs travaillent aux semailles. Les travaux se font avec assez de peine, mais nous avons confiance que Monsieur le Soleil finira par percer les nuages et que Madame la Lune, qui est en retard cette année et ne vient que d'entrer dans sa période rousse, finira par nous être favorable.

Mercredi dernier, M. Emery Mulaire, caissier de la Banque d'Hochelaga à Saint-Pierre, conduisait à l'autel Mlle Rose Tétrault. L'église avait revêtu sa parure de fête et le choeur des Enfants de Marie s'est chargé du chant. Grand'messe bien chantée avec beaux cantiques à l'offertoire et à la communion. Après la messe, la mariée est allée déposer sa couronne d'Enfant de Marie aux pieds de la statue de la sainte Vierge; deux de ses petites nièces l'accompagnaient. Ce sont ces deux enfants qui ont aussi fait la quête. Rien n'était gracieux comme les évolutions de ces deux toutes petites bonnes femmes.

Deux jours avant, les jeunes gens de Saint-Pierre, que M. Mulaire compte tous au nombre de ses amis, lui ont souhaité bonheur et prospérité pour lui faire enterrer sa vie de garçon.

Nous apprenons avec peine que Mlle Saltel souffre d'un rhumatisme articulaire et de faiblesse au coeur. Elle a été administrée ce matin. Nous espérons qu'elle en reviendra.

STE-ANNE-DES-CHENES

Tableau d'honneur pour le concours de Pâques:

Grade XI — 1. Norman Finnigan; 2. Annie Lanthier.

Grade X — 1. Flora Girard; 2. Claire Mousseau.

Grade IX — 1. Myrtle Hunt.

Grade VIII — 1. A. Boulet; 2. Eva Girouard.

Grade VII — 1. B. Beauchemin; 2. Marie Aubertin.

Grade V — 1. Simone Perron; 2. J. Lanthier.

Grade V — 1. Inès Desmarais; 2. Y. Guay.

Grade IV — 1. Anna Sicotte; 2. A. Lacerte et F. Magnan, égaux.

Grade III — 1. Orile Demontigny; 2. Bernard Perron.

Grade II — 1. Aline Bohémier; 2. Wilfrid Perron.

Grade I — 1. A. Lacerte; 2. O. Duhamel.

Concours d'épellation

Un concours d'épellation française, pour les écoles de la paroisse, aura lieu, dimanche le 25 mai, après les Vêpres. Le soir, au couvent, les élèves donneront une séance récréative, en l'honneur de Dollard.

Le prix du concours d'épellation est un $5 en or, offert par l'Association d'Education de la paroisse.

SAINT-ADOLPHE

Le 18 mai, à Saint-Adolphe, séance dramatique et musicale au profit de l'église, donnée par les jeunes gens de la paroisse. Toutes les paroisses environnantes sont cordialement invitées.

ALONSA

M. et Mme Pierre Bouvier, d'Alonsa, Man., font part à leurs parents et amis du mariage de leur fils Albert avec Mlle Diane Huberdeau, de Saint-Lazare, Man. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 20 mai dans l'église de Saint-Lazare. Pas de faire-part.

THIBAULTVILLE

Comme ailleurs, les joies de Pâques ont rayonné dans notre paisible petite paroisse. Il faisait bon de sentir la gaieté après l'âpreté d'un hiver aussi peu favorable. Mais tout cela est fini, les travaux pénibles sont oubliés et c'est le printemps qui nous revient avec son renouveau de promesses et d'espoir.

Le premier signe de regain de vigueur s'est manifesté dans le sérieux que veulent prendre ceux qui jusqu'ici n'ont pensé qu'à eux seuls dans la vie.

A notre populaire et estimé concitoyen Alphonse Phaneuf revient l'honneur de donner l'exemple à la jeunesse et aux célibataires endurcis! L'ami Alphonse a donné suite aux résolutions de Pâques en unissant sa destinée à celle de Mlle Alfredda Labbé. Bravo, Alphonse! Nos meilleurs souhaits accompagnent les jeunes époux.

Hélas! Ici comme partout, la vie a ses inconstances et se plaît à mêler de deuil et de tristesse les joies qu'elle nous accorde.

Une de nos familles les mieux connues était frappée par la mort. Le jeune Louis Saint-Mars, fils aîné de M. et Mme Saint-Mars, s'éteignait dernièrement entouré des siens, après une cruelle maladie de 25 jours. Le pauvre garçon avait dû subir une opération d'urgence à domicile, mais malgré tous les soins que purent lui donner la science et les sollicitudes de parents dévoués, le mal triompha.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale, où la foule nombreuse témoigna de la sympathie que la paroisse ressent pour la famille Saint-Mars.

Les porteurs étaient: Guillaume St-Mars, Eugène Sabot, Georges Therrien, Jean Cuzuel, Laurent Lemire et Joseph Champagne.

Portaient des fleurs: Alfred Lemire, Antonia Champagne, Alexandre Saint-Mars et Rosaire Marcoux.

Des tributs floraux furent offerts par M. et Mme Maxime Champagne, Milles L'Heureux, Bois et Pelletier, institutrices de la paroisse.

La famille remercie tous les amis et parents qui ne l'oublièrent pas dans le malheur, et tout particulièrement M. Louis Nault et Mlle Marguerite Nault, qui montèrent un dévouement infatigable durant la maladie du défunt.

La fortune des différents pays

La fortune des vingt nations qui ont pris part à la guerre était, avant le conflit, de $630,000,000,000, d'après des chiffres compilés par la Bankers Trust Company, de New-York.

La fortune de ces mêmes nations est évaluée aujourd'hui à $691,000,000,000.

La fortune d'avant-guerre de l'Empire anglais, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, les Dominions, l'Inde, était d'environ $140,000,000,000. Aujourd'hui la fortune de ce groupe est évaluée à $149,000,000,000.

Avant la guerre, la fortune de la France était de $60,000,000,000. Aujourd'hui, elle est à peu près la même.

La fortune d'avant-guerre des Etats-Unis était de $200,000,000,000, et elle est aujourd'hui de $320,000,000,000.

Avant la guerre, l'Allemagne avait une fortune évaluée à $80,000,000,000 et elle n'est plus que de $55,000,000,000 aujourd'hui.

Ces chiffres sont tous sur une base d'or.

La fortune par tête en Angleterre est évaluée aujourd'hui à $1,499, et pour toutes les nations qui composent l'Empire, [illegible] compris l'Inde et sans ce dernier pays, à $1,44[illegible].

En 1912, la fortune de chaque Français était de $1,464, et aux Etats-Unis, de $2,[illegible]. Celle de l'Allemagne est fixée à $[illegible].

La fortune des belligérants n'a donc pas beaucoup été influencée par la guerre, à l'exception de celle de l'Allemagne.

42 ans à Saint-Boniface



Mme PIERRE GOSSELIN, morte à Saint-Boniface à l'âge de 72 ans, après 42 années de séjour dans cette ville.

SAINT-BONIFACE

Madame Pierre Gosselin

Après une courte maladie de deux semaines, Mme P. Gosselin mourait jeudi dernier à sa résidence, 41, rue Dumoulin, à l'âge de 72 ans.

La défunte était originaire de Lévis, P. Q. Elle vint s'installer avec son mari à Saint-Boniface en 1881. C'est alors que ce dernier fonda la première boulangerie de tout l'Ouest canadien, qu'il mena activement jusqu'en 1921.

Outre son mari, cinq enfants lui survivent. Ce sont trois filles: la Rév. Soeur Sainte-Ludivine, de Saint-Norbert; la Rév. Soeur Pierre de la Croix, du couvent de l'Immaculée Conception; Mme J.-P. Proulx, dont le mari fut tué en guerre; deux fils: Philippe et François-Xavier Gosselin, de Saint-Boniface. Elle laisse aussi une soeur, Mme A. Chandonnet, de Winnipeg, et trois frères: M. F.-X. Lemieux, d'Ottawa; M. C.-A. Lemieux, de Saint-Boniface; M. A.-M. Lemieux, de Lévis.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale. Mgr Jubinville officiait, assisté de MM. les abbés Lambert et Brunet. On remarquait au choeur S. G. Mgr Béliveau, Mgr Cherrier, P.D., le R. P. Blais, O.M.I., et M. l'abbé Paré.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte, Philippe et François-Xavier Gosselin; ses frères, F.-X. Lemieux, d'Ottawa, et Adjutor Lemieux, de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient: Hon. juge Prendergast, hon. juge Prud'homme, MM. Ernest Cyr, H. Béliveau, L.-A. Collin, Joseph Senez, Isaïe Lavoie; F.-X. Lavoie et J.-A. Marion.

La bannière de Sainte-Anne était portée par Mmes L.-A. Prud'homme, Deschambault, E. Cyr et Joseph Coutu.

Le drap mortuaire était porté par Mmes Joseph Senez, J.-H.-O. Lambert, Houde et Saint-Mars.

La Liberté prie M. Pierre Gosselin et sa famille d'agréer ses respectueuses condoléances.

Le concert de la Ligue des Demoiselles

Dimanche soir avait lieu le concert des Demoiselles catholiques de Langue française pour l'oeuvre du Collège. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, qui s'intéresse toujours aux oeuvres de la L. D. C. F., a voulu une fois de plus nous encourager en rehaussant notre représentation par sa présence.

La soirée fut un succès, grâce aux artistes qui nous ont si généreusement assistées de leurs conseils et de leur concours. Chant, piano, déclamation, violon, tout fut très bien rendu et grandement apprécié par un auditoire aussi distingué que nombreux.

Nos sincères remerciements à nos artistes, à la compagnie "Winnipeg Piano" et à toutes les personnes qui nous ont encouragées par leur présence.

Mme A. St-Onge, 476, rue Langevin, Saint-Boniface, est l'heureuse gagnante du magnifique chapelet en or.

LE COMITE.

Société Saint-Jean-Baptiste

L'idée semble prévaloir que le but de notre société consiste seulement, depuis quelques années, à se réunir une fois l'an, le 24 juin, pour célébrer notre fête nationale. Si son rôle se réduisait à cela, ce serait déjà beau; mais elle fait plus. Un faible résumé de ses activités démontrera au public que notre société a contribué à des oeuvres bien utiles.

Il y a une chose à considérer, c'est que depuis l'existence de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, notre société nationale s'est presque effacée pour céder le pas à cette organisation devenue une nécessité. C'était dans l'ordre.

L'Union Canadienne, organisation absolument nécessaire pour notre jeunesse, est toujours prête à seconder tous les mouvements louables. De plus, notre belle Association de la Jeunesse Catholique fait aussi sa large part dans notre vie sociale.

Malgré toutes les activités de ces différentes associations, la Société Saint-Jean-Baptiste, réduite à se réunir une fois l'an, n'est pas laissée en arrière, comme le prouve le présent exposé.

En 1920, elle avait une dette de $150. Du 24 juin 1920 au 31 décembre 1923, elle a fait les dons suivants: en 1921, $200 pour les orgues de notre cathédrale; en 1922, $100 à son chapelain, Mgr Jubinville, promu Prélat Domestique; en 1923, $500 au Collège de Saint-Boniface; de plus $130 au Collège comme compensation pour usage du terrain de 1920 à 1923; à la Fanfare La Vérendrye, pendant la même période, pour engagements, $530. Pendant ces années, nous avons perçu en contributions volontaires $235. C'est-à-dire que la société a payé elle-même la somme de $1,225.

Il faut ajouter qu'au mois d'octobre 1921 nous avons recueilli parmi la population de Saint-Boniface la somme de $350 offerte à Mgr J. Prud'homme, évêque de Prince-Albert.

Nous avons en banque la somme de $258.30.

Ces chiffres démontrent que toutes les recettes ont été obtenues le jour même de notre fête nationale; par conséquent notre population, tout en se récréant en ce beau jour, a permis à son association de se rendre bien utile en diverses circonstances.

L'Exécutif de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

Concours de l'Association d'Education

Au concours annuel de l'Association d'Education, qui a eu lieu samedi dernier, 539 concurrents représentaient nos écoles de Saint-Boniface. C'était au-delà de 200 de plus que l'an dernier. Beau succès dont nous sommes heureux de féliciter qui de droit, maîtres, maîtresses et élèves.

Commission scolaire

Le bureau des commissaires de Saint-Boniface a retenu les services de l'avocat I. Pitblado, C.R., afin de se défendre contre l'action intentée par la commissaire Mme MacArthur à l'effet d'annuler certains règlements approuvés récemment à une assemblée des commissaires. Mme McArthur prétend que ces règlements limitant les droits et privilèges des commissaires ne furent adoptés qu'avec l'intention d'empêcher une étude des livres et correspondances donnant compte des activités de la commission scolaire dans le passé.

Académie Saint-Joseph

Prix de musique

Milles K. Macphee et E. Montgomery ont pris part au "Manitoba Music Competition" et ont remporté le deuxième prix, avec 144 bonnes notes, tandis que le premier prix en a obtenu 146. La décision finale ne fut prise qu'après deux examens.

La pièce jouée est un duo de piano, "Circle Dance", de Schumann.

Les heureuses gagnantes reçurent des félicitations, tout particulièrement sur un point important, l'emploi de la pédale.

Aux musiciens

La Fanfare La Vérendrye se prépare à une saison d'été très active et fait appel à ceux qui désirent se joindre à elle. Répétition tous les lundis soir à l'école Provencher. Bienvenue à tous avec ou sans instrument.

PETITES NOTES

Nous sommes heureux de saluer le retour au milieu de nous de M. l'abbé Denys Lamy, de l'Archevêché, qui revient d'un long séjour de repos dans l'Est.

La salle du Bien-Etre de l'Enfance a été déménagée de la station de feu, Norwood, à l'hôpital de Saint-Boniface, où elle occupe un local spacieux grâce à la générosité des RR. SS. de la Charité en charge de l'hôpital. Des conférences sur l'hygiène seront données tous les mardis, de 2 à 4 heures, comme auparavant, pour le bénéfice des mères et des enfants de la ville de Saint-Boniface.

Nos RR. PP. du Juniorat viennent de faire l'acquisition d'un superbe poêle électrique de cuisine, le seul de cette taille dans l'Ouest. Encourageant nos annonceurs, ils ont donné la commande à nos compatriotes Fontaine et Boulanger.

Réunion d'amis

Samedi soir, une quinzaine de membres du Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. se réunissaient chez le camarade Raymond Bergier, à l'occasion du départ de M. Paul Prince pour la province de Québec. Quelle ne fut pas la surprise de notre ami Paul de revoir ces figures si familières, rassemblées en cette soirée intime pour lui témoigner une dernière fois leur amitié profonde et leur gratitude.

Le R. P. Longpré, S.J., aumônier du cercle, présenta au camarade Prince, au nom de tous ceux qui étaient présents, un magnifique cadeau. C'était une reconnaissance due à notre ami pour sa collaboration toujours empressée aux initiatives du cercle. Nous sommes certains qu'il continuera là-bas à faire le bien et qu'il fera honneur à l'A. C. J. C. du Manitoba.

Nous lui souhaitons un franc succès dans sa nouvelle position et un heureux voyage.

LE DOCTEUR RITCHIE

Le Dr Ritchie, dentiste, désire annoncer à la population de Saint-Boniface et des alentours que, tel que mentionné précédemment dans la Liberté, il est complètement installé dans ses nouveaux bureaux, 76½, avenue Provencher, en haut de la pharmacie McRuer, Saint-Boniface.

Balle au camp

Sous les auspices de l'équipe de balle au camp de Saint-Boniface, aura lieu dimanche le 18, à 8 h., une soirée de "whist", de "bridge" et de "mah jong", dans les salles de l'Union Canadienne.

De magnifiques prix seront accordés aux gagnants, dont un prix spécial donné par la maison Dingwall et pour le tirage duquel chaque billet d'entrée de 25 sous donne droit à un numéro.

Comme innovation à Saint-Boniface, il y aura exécution des chants canadiens en choeur par la foule. Un certain nombre de chansons sont choisies, les paroles en sont imprimées et une copie en est distribuée à chaque personne présente. Les chansons obtenant la faveur de la majorité de l'assistance seront exécutées sous la direction de M. H. Bourgeault.

Membres artificiels

Le département de membres artificiels de la "Surgical Supply and X-Ray Co.", 296, rue Edmonton, est sous la direction de M. J.-M. Gélinas, orthopédiste canadien-français. Celui-ci, en plus de 15 années d'expérience avec la "Western Artificial Limb Co.", autrefois de Saint-Boniface, est allé pratiquer l'orthopédie l'hiver dernier dans une des plus importantes maisons de ce genre aux Etats-Unis, à la Nouvelle-Orléans. Les membres artificiels fabriqués dans notre département sont des plus modernes. On y fabrique aussi une invention de M. Gélinas, pour jambes artificielles, qui promet d'obtenir un grand succès.

UNION CANADIENNE

Fête de Dollard

Guidé par les sentiments les plus élevés et par l'admiration la plus profonde pour le grand événement historique du Long Sault, le bureau de direction de l'Union Canadienne désire célébrer la fête de Dollard avec une solennité toute spéciale, les 24 et 25 mai de cette année.

Qu'il nous soit d'abord permis de féliciter nos amis de l'A. C. J. C. pour l'initiative de l'institution de la "veillée d'armes", le 23 au soir. Nous les assurons de notre concours généreux.

Messe à la cathédrale

Le lendemain matin 24 mai, à 9 h., nous aurons messe basse à la cathédrale, à laquelle nous prions tous les parents de Saint-Boniface de faire assister leurs enfants. Un sermon de circonstance leur sera donné, les instruisant du combat héroïque de Dollard et de ses compagnons et les excitant à suivre l'exemple de ce jeune soldat dans les événements de la vie journalière.

Manifestation publique

Nous invitons spécialement la population de Saint-Boniface à assister à la célébration qui se continuera sur le terrain du vieux Collège, à 8 h. 30 du soir. Elle y jouira de l'audition de 1,700 voix d'enfants exécutant nos chants patriotiques en plein air, sous la direction de M. le professeur S. Hélie. Ces enfants de l'Académie Saint-Joseph, de l'école Provencher, de l'orphelinat de Saint-Boniface et de la Maison-Chapelle, sont exercés sérieusement et nous ne doutons pas du plein succès de cette innovation remarquable. Ils auront bientôt une répétition générale que M. Hélie a bien voulu accepter de diriger.

Il y aura aussi jeu de fanfare et feux d'artifice, fusées lumineuses, etc. Somme toute, nous vous promettons une soirée agréable de nature à réveiller le sentiment patriotique, trop enclin à la somnolence. Nous sommes à faire des démarches auprès de la compagnie Winnipeg Electric Railway afin qu'elle installe sur le terrain un réseau d'éclairage électrique qui lui prêtera un aspect féerique et qui ne sera pas sans contribuer au succès de l'affaire.

Séance au Collège

Cette célébration de la fête de Dollard aura une suite au Collège le 25 au soir, alors que les enfants de la Maison Chapelle y donneront une séance patriotique qui sera suivie d'une scène jouée par les élèves du Collège, ainsi que de morceaux de chant par les enfants de la chorale de la cathédrale, encore sous la direction de M. Hélie.

Le nouvel orchestre de l'Union Canadienne, qui subit un développement rapide et constant, y fera les frais de la musique instrumentale.

Vente des roses

Pendant tout le cours de la journée du 24 et à la séance du 25, il y aura à travers les rues de Saint-Boniface et sur le terrain de la célébration la vente des roses de Dollard au prix de 10 sous. Nous comptons sur cette vente pour défrayer les dépenses de cette manifestation patriotique.

Certains numéros du programme étant encore à l'état de probabilités, on vous engage à lire le programme détaillé et complet qui paraîtra dans la prochaine édition de la Liberté.

Nouveau président

A cette même assemblée d'organisation de la fête de Dollard, M. N. Jutras fut nommé président de l'Union Canadienne en remplacement de M. F.-X. Lavoie, démissionnaire. M. H. Deschambault succède à M. Jutras dans la fonction de vice-président.

Le bureau de direction de l'Union n'aurait pu placer à sa tête un homme plus énergique et plus dévoué. Nous reconnaissons qu'une grande partie du travail relatif à la célébration de la fête de Dollard fut fait par M. Jutras, qui est aussi président de notre section de musique.

Président de l'Union Canadienne



M. NORBERT JUTRAS, secrétaire-trésorier de la "West Canada Publishing Co.", qui vient d'être élu président de l'Union Canadienne.

PARIS — L'aviateur français Lucien Coupet a brisé le record de l'altitude du monde pour un aéroplane chargé. Avec un poids de 2,200 livres, il a atteint une hauteur de 10,024 pieds.

CHICAGO — Sept bandits en automobile ont fait irruption dans un bureau de poste et ont emporté de $25,000 à $30,000.

PARIS — Les télégraphistes sans fil se sont mis en grève. C'est la première grève du genre.

Revue Scientifique

Fondée en 1863 — Paraissant les deuxième et quatrième samedis de chaque mois

Sommaire du 12 avril 1924

"Madagascar: Etudes et Impressions", par Charles Moureu, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, professeur au Collège de France.

"Quelques aspects de nos connaissances sur la Lumière", par A. Boutaric, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon.

"Revue industrielle: Un nouvel instrument de topographie: Le Tachéomètre graphique", par A. Nectoux, ingénieur.

"Notes et actualités" — Le mois mathématique à l'Académie des Sciences (février 1924). — "Pétrographie": l'examen microscopique du charbon. — "Chimie": Le cuivrage au cuivre-carbonyle. — "Variétés": La Société de Biogéographie: Origine et but.

"Applications de la science à l'industrie" — "Aérostation": Le lest dans les dirigeables à hélium. — "Industrie": L'Alfa et les pâtes à papier.

"Nouvelles" — Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire.

"Nécrologie" — Le Météorologiste Ch. Alfred-Angot.

"Académie des Sciences de Paris" — Comptes rendus des séances des 10, 17 et 24 mars 1924.

"Bibliographie".

Abonnement — "Revue Scientifique" (seule) Etranger, six mois, 30 fr., un an, 55 fr.

"Revue Bleue et Revue Scientifique" (réunies), Etranger, six mois, 55 fr., un an, 100 fr.

Paris, 286, Boulevard Saint-Germain.

Représentant au Canada: J.-M. Diet, 347, avenue Viger, Montréal.

Une souscription au "Panorama" et à la "France Nouvelle" donne droit à être membre de l'Union Française avec une carte et à une réduction de 10 pour cent pour l'abonnement aux "Revues Bleue et Scientifique".

"Revue Bleue"

Revue politique et littéraire fondée en 1863 — Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois

Sommaire du 19 avril 1924

F. Dostoïevski: "Deux Lettres inédites (Traduites du russe par J.-W. Bienstock).

Emmanuel Chaumié: "La vraie Figure de la Guerre".

Pierre Dominique: "L'Attaque de la Tour" (Nouvelle).

J. Cegond: "Le Rationalisme de Bergson".

Alexandre Embiricos: "L'Oeuvre poétique de Costis Palamas".

L. Dumont-Wilden: "La Politique étrangère: Le recours à la Société des Nations".

Lucien Maury: "Les Oeuvres et les idées: A propos des "Princes lorrains".

Frédéric Jenny: "L'Economique: Les intérêts économiques et l'intérêt général".

Gaston Rageot: "Le Théâtre: La dernière Pièce de René Benjamin".

Adophe Coschot: "La Musique: Deux Pièces nouvelles à l'Opéra".

Les livres nouveaux — La Quinzaine politique — René Puaux: "La Question d'Orient" — XXX: "Albanie" — Bulletin Maritime.

Abonnement — "Revue Bleue" (seule) Etranger, six mois, 30 fr., un an, 55 fr.

"Revue Bleue et Revue Scientifique" (réunies), Etranger, six mois, 55 fr., un an, 100 fr.

Paris, 286, Boulevard Saint-Germain.

Représentant au Canada: J.-M. Diet, 347, avenue Viger, Montréal.

Une souscription au "Panorama" et à la "France Nouvelle" donne droit à être membre de l'Union Française avec une carte et à une réduction de 10 pour cent pour l'abonnement aux "Revues Bleue et Scientifique".

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

WINNIPEG

Itinéraire de la Visite Pastorale

S. G. Mgr Sinnott a commencé sa visite pastorale dimanche dernier par l'église du Saint-Rosaire de Winnipeg. L'itinéraire se poursuivra comme suit au cours de l'été:

Dimanche 18 mai, Sacré-Coeur, Winnipeg.

Dimanche 15 mai, a.m., Saint-Vital; p.m., Saint-Edouard, Winnipeg.

Jeudi de l'Ascension, 29 mai, a.m., Saint-Charles; p.m., Saint-François-Xavier.

Dimanche 1er juin, a.m., Saint-Augustin, Brandon; p.m., Sainte-Hedwige.

Lundi 2 juin, Souris.

Mardi 3 juin, Minnedosa.

Mercredi 4 juin, a.m., Sandy Lake; p.m., Vista.

Jeudi 5 juin, a.m., Oakburn; p.m., Rossburn.

Vendredi 6 juin, a.m., Angusville; p.m., Russell.

Samedi 7 juin, Sainte-Madeleine.

Dimanche 8 juin, Saint-Lazare.

Lundi 9 juin, a.m., Oak Lake; p.m., Virden.

Mardi 10 juin, Grande-Clairière.

Mercredi 11 juin, a.m., Turtle Mountain; p.m., Deloraine.

Jeudi 12 juin, Missions de Deloraine.

Dimanche 15 juin, a.m., Saint-Jean, Portage la Prairie; p.m., Saint-Hyacinthe.

Fête-Dieu, 19 juin, Elie.

Dimanche 22 juin, Saint-Eustache.

Dimanche 29 juin, Selkirk.

Mardi 1er juillet, Arborg.

Au dernier Festival de Musique du Manitoba qui a eu lieu la semaine dernière, au "Board of Trade", les élèves de Mlle Annette Dostert ont remporté les prix suivants:

Mlles Agnes Feeley et Kathleen Hand, deuxième prix pour duo dans classe intermédiaire, 156 points.

Mlle Kathleen Hand, classe intermédiaire, premier prix de lecture à première vue, 78 points; premier prix de vélocité pour le piano, classe intermédiaire, 85 points.

Nos félicitations à Mlle Dostert.

Jeune homme de Winnipeg emprisonné au Mexique

Jouissant de l'hospitalité moins que confortable d'une prison mexicaine, Arthur-Patrick Helliwell, jeune garçon de Winnipeg, attend un nouveau procès qui le libère, si possible, d'une condamnation à 20 ans de pénitencier. Son premier procès eut lieu durant la révolution devant un tribunal que la Cour Suprême du Mexique se refuse à reconnaître comme régulier. Il s'attend donc à voir commencer sous peu son nouveau procès, écrit-il à sa mère, à Winnipeg.

Le jeune Canadien raconte qu'il a dû emprunter $5.00 au consul anglais pour s'acheter une paire de chaussures. Son cas a été examiné par le consulat, et des représentations ont été faites aux autorités mexicaines. Helliwell, qui a servi avec distinction dans l'armée expéditionnaire canadienne durant la guerre, a tué un homme à Tampico, Mexique. Au cours de son procès il a plaidé légitime défense. Une souscription a été ouverte à Winnipeg pour défrayer les frais de son procès et lui payer le retour au Canada, s'il est acquitté.

Assassinée chez elle

Mme Peter Symtchesen, une Ruthène âgée de 48 ans, a été tuée dans sa maison, avenue Manitoba, jeudi après-midi. La maison a été bouleversée et il est évident que le vol a été le mobile du crime. Une somme de $30 seulement a disparu. Deux individus suspects ont été arrêtés.

QUEBEC — Un incendie a détruit le couvent et quatre maisons à Saint-Augustin, comté de Portneuf.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8370.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.